# SAINT HILAIRE DES LOGES



Bulletin d'informations municipales • Janvier 2024

www.st-hilaire-des-loges.fr



Directeur de la publication • Mme Marie-Line Perrin • avec la commission communication

# **SOMMAIRE**

P. 3	EDITO
P. 4	INVESTISSEMENTS 2023
P. 5	VIE MUNICIPALE
	Effacement des réseaux, aménagement de la Prouillère, programme voirie et lave-vaisselle
	Eglise
	Lotissement
7	Aménagements pont de Chairé
8	Bâtiments (superette, restaurant)
9	Aménagement de l'aire de la Pompe
	Rencontres de village, Centre de formation CNFPT, Inscription scolaires et portes ouverte
	Contrat de police intercommunale, Service carte d'identité et Passeports, Listes électorales
	Ateliers remue-méninges et ateliers informatiques
13	-
14	,
15	Rappel des règles de l'espace public  Cimetière
	Ressources humaines - Services municipaux
	Subventions et participations accordées par le conseil municipal
	VIE INTERCOMMUNALE - CCVSA
	Ecole de Musique Intercommunale
	Sycodem - gestion des déchets
	MEMO ÉLUS ET SERVICES - TARIFS 2024
	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
	La Bibliothèque James Sacré
	Retour vers le passé : les bouilleurs de cru  Archives communales
	VIE SCOLAIRE, ENFANCE, JEUNESSE
	Relais Petite Enfance (RPE) itinérant,
33	Liste des Assistantes Maternelles  Micro-crèche « Les Pitchounes »
	Groupe Scolaire Jacques Charpentreau
	Ecole Saint-Louis
	Restaurant Scolaire
37	Collège Frédéric & Irène Joliot-Curie
P. 38	SOINS, SERVICES ET SOLIDARITÉ
	Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
	L'EHPAD - Résidence La Moulinotte
40	Le Centre de Soins Infirmiers (ASSAD)
41	L'ADMR
	L'ADAMAD
	Le Nid des Aidants
	Les Sapeurs-Pompiers
	Le Centre Socioculturel « Le Kiosque »
	L'UDAF Mission Lecele Sud Vandée
	Mission Locale Sud-Vendée  Multiservice Sud Vendée
49	
-	Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
	INFORMATIONS DIVERSES
	Allo écoute parents - Portage de repas à domicile - Urbanisme
	ÉTAT-CIVIL 2023
	HÉBERGEMENTS
	ANNUAIRE DES ENTREPRISES HILAIROISES
P 57	CALENDRIER 2024 DES EÊTES ET MANIEESTATIONS

#### **MOT DU MAIRE**

Chères Hilairoises, chers Hilairois,

C'est avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous par l'intermédiaire de notre bulletin d'informations communales. C'est l'occasion pour moi d'apporter des précisions, des informations, sur le travail quotidien de l'équipe municipale au service de notre belle commune.

Au cours de l'année qui vient de s'achever, plusieurs programmes de travaux pour lesquels nous étions dans l'attente de financements, se sont enfin concrétisés.

Ainsi, les travaux de **restauration de la façade occidentale de l'Eglise** ont débuté en avril dernier. Il y avait urgence à intervenir car les pierres de cette façade se désagrégeaient lentement ce qui risquait de mettre en danger les personnes qui empruntaient l'entrée principale. Ces travaux, qui concernent également l'accès au clocher, devraient s'achever avant l'été 2024.

Un peu plus tard dans l'année (octobre), ce sont les travaux d'agrandissement de la supérette communale qui ont pu commencer.

Grace à un travail de fond auprès de l'Etat, de la Région et du Département, nous pourrons bénéficier d'aides financières qui couvriront près de 60 % du coût des travaux. Il était donc sage de ne pas se précipiter et d'attendre ces accords de subventions avant d'engager les travaux. Ceux-ci se déroulent sans difficultés et le nouveau bâtiment devrait ouvrir ses portes courant mai.

Toujours dans le cadre de cette politique volontariste de la commune pour sauvegarder l'activité économique locale, le projet de création d'un bar-restaurant (place du Champ de Foire) suit son cours. Nous savons désormais que L'Etat et le Département aideront financièrement la mairie. Reste à voir ce que la Région et le SyDEV pourront nous apporter de leur côté. L'objectif reste de pouvoir démarrer les travaux en septembre 2024 pour un achèvement en juin-juillet 2025.

Parallèlement à cet engagement économique, nous souhaitons étoffer l'offre de logements sur le territoire afin de faire face à la pénurie constatée aussi bien au niveau national qu'au niveau local. Ainsi 28 parcelles individuelles seront prochainement mises en vente dans le futur lotissement des Prés St Martin (extension). Le prix de vente des lots sera connu courant février. N'hésitez pas à venir en mairie pour réserver une parcelle dès maintenant!

La vie de notre commune se traduit également par la diversité et la qualité des services qui sont offerts à la population. C'est la raison pour laquelle nous sommes heureux de vous informer que l'Etat vient d'autoriser la mairie à rouvrir un service de cartes d'identité et de passeports. Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site Internet de la commune.

Dans le même ordre d'idée, nous avons fait évoluer les horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale afin que le créneau de l'après-midi réponde mieux à vos attentes avec une ouverture de 15h30 à 17h30.

Il arrive cependant que nous soyons parfois obligés de prendre des décisions difficiles comme cela a été le cas cette année avec la fermeture de notre service d'aides à domicile. Malgré toutes les bonnes volontés, la trop petite taille de ce service ne nous permettait plus d'en assurer un fonctionnement efficace et économiquement viable. Nous avons donc mobilisé toute notre énergie afin d'assurer une transition honorable aussi bien pour les bénéficiaires que pour les agents du service. Aujourd'hui, nous sommes ravis de constater que l'aide à domicile est toujours bien présente sur le territoire communal mais sous une forme associative.

L'offre de **service médical** retient également toute notre attention. En avril 2023, le Docteur VANTARA a fait le choix de s'installer sur notre commune ce qui a permis d'assurer une certaine transition après le départ à la retraite du Docteur VIGIER. Des pistes sont toujours actives pour l'accueil d'un second médecin généraliste et la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise maintient son engagement pour la création d'un cabinet médical pluridisciplinaire à St Hilaire des Loges.

Comme vous pouvez le constater, votre équipe municipale reste active et motivée pour le bien-être des Hilairoises et Hilairois et pour le développement de la commune. Je serai ravie de vous présenter plus en détail tous ces projets lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 26 janvier prochain à 19h30 sous les Halles.

À toutes et à tous, je vous souhaite une très belle année 2024, la santé, avec beaucoup de bonheur et de joie!

Prenez soin de vous.

he Navie, Narie-Line PERRIE



**REPARTITION DES INVESTISSEMENTS 2023:** 

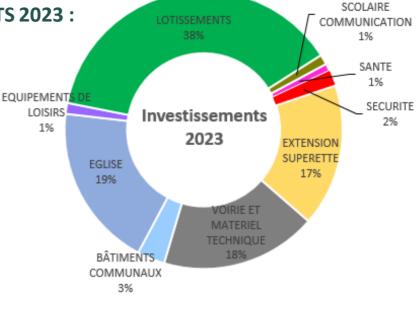
#### **VOIRIE COMMUNALE**

#### Effacement des réseaux

Le SyDEV réalise actuellement un important programme d'effacement et de renforcement des réseaux dans le secteur des Loges et du Chail pour un montant total de 389 779 €.

Cette action permet de sécuriser le réseau notamment lors des aléas climatiques comme les tempêtes.

Le fait de les engager dès maintenant permet à la commune de bénéficier d'une aide importante du SyDEV ce qui fait que le reste à charge pour la mairie sera limité à 85 624 €.



CULTURE

## Programme voirie

Toujours dans l'objectif de maintenir en bon état l'important linéaire de voiries communales, le Conseil Municipal a consacré une enveloppe budgétaire de 184 500 € TTC sur l'exercice 2023.

Ces travaux vont concerner le village de la Doit et la voie communale qui relie la départementale (au niveau du village de la Prouillère) à la limite de commune avec Coulonges sur l'Autize via la Bâtonnière de Cougou.

Plusieurs tranches optionnelles de travaux pourront être réalisées courant 2024. Elles concernent le secteur de Bel Air, des Maisonnettes et de Serzais.

# Gestion des eaux pluviales au village de la Prouillère

Les récents épisodes pluvieux ont permis de tester les aménagements hydrauliques réalisés au village de la Prouillère! Et ça fonctionne bien!

Pour rappel, il a été créé un bassin de rétention en amont du village afin de réguler l'écoulement des eaux pluviales lors d'épisodes pluvieux importants.

La moitié des études avait été financée par le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autise dans le cadre de la prévention du risque inondation.



#### Les Halles s'équipent d'un lave-vaisselle!

Suite à l'installation l'an dernier d'un vidéoprojecteur dernière génération et d'un nouvel écran, cette année les élus ont décidé d'investir dans un lavevaisselle (environ 2000 € HT)

L'objectif est d'encourager l'utilisation de vaisselle réutilisable en permettant de laver 25 assiettes en 2 minutes!

Son utilisation est incluse sans surcoût dans le tarif de location des Halles.



## **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

#### Rénovation de l'église

Les travaux ont débuté en avril dernier par la pose des échafaudages. Pour mémoire, ceux-ci concernent la façade occidentale et l'accès au clocher. Le coût des travaux s'élève à 311 270 € HT subventionnés à près de 80 % (DRAC, Région et Département).

Tout devrait être terminé pour le mois de mai 2024 mais le chantier a dû être stoppé pendant quelques semaines suite à la découverte d'une espèce protégée présente sur le site : le Martinet Noir. Des mesures ont été mises en place. Cette espèce n'est présente que 4 mois mais ses espaces de nidification doivent être préservés d'une année sur l'autre. La commune s'est faite accompagner d'un écologue, spécialisé dans le domaine. Il s'agit de la société OUEST'AM. Ces mesures de suivi à mettre en œuvre pendant les travaux et au cours des 5 années suivantes, représentent une dépense de 6 600 € HT pour la commune.

Notre maître d'œuvre, M. PERICOLO, met tout en œuvre pour permettre une fin des travaux avant l'été.

Pendant les travaux, l'accès à l'Eglise est préservé pour les cérémonies mais avec une jauge de 100 personnes au maximum.







Quel est cet oiseau, souvent confondu avec les hirondelles? Le Martinet Noir est un oiseau migrateur qui s'observe uniquement l'été chez nous, lorsqu'il vient se reproduire de fin avril à début août. On parle des "cent jours du Martinet".

La principale caractéristique du Martinet, est qu'il vole la plupart du temps. Sauf accident, le seul moment où le martinet se pose est le moment de la nidation et de la reproduction, ce qui en fait un oiseau très à part! Le Martinet effectue tout en vol : il mange, il boit ... et dort en volant!

Le Martinet Noir est capable d'effectuer le trajet entre l'Afrique subsaharienne et la France (entre 7 et 10 000 kilomètres) d'une seule traite. En pointe, en piqué, il peut aller jusqu'à 200 km/h, ce qui lui permet de rivaliser en vitesse avec le faucon!

Mais entre la diminution du nombre d'insectes et de zones de nidification... c'est une espèce en danger qui bénéficie d'une protection au titre du code de l'environnement.



#### **EXTENSION DU LOTISSEMENT DES PRES SAINT MARTIN**

Le permis d'aménager en partenariat avec la SAET (maître d'œuvre) a été accordé en septembre dernier ce qui permet désormais à la mairie d'engager les dépenses liées à la viabilisation des parcelles. L'extension des réseaux d'eau potable, des réseaux électriques et de la fibre représentent une dépense de 224 200 € HT. Viendront s'ajouter les travaux de voirie et d'éclairage public dont le coût sera connu en janvier/février. Le prix de vente des terrains sera fixé en prenant en compte de ces derniers éléments.

Les personnes intéressées pour l'achat d'un lot sont invitées à se faire connaître en mairie (service urbanisme). Cela n'est pas officiellement engageant tant que le prix n'est pas fixé, alors n'hésitez pas !

La commercialisation des parcelles pourrait débuter au printemps 2024.

#### Plan prévisionnel



Plan prévisionnel de l'extension du lotissement Saint-Martin. <u>Attention il peut encore y avoir quelques modifications</u>.





## **AMÉNAGEMENTS SECURITAIRES AU PONT DE CHAIRÉ**

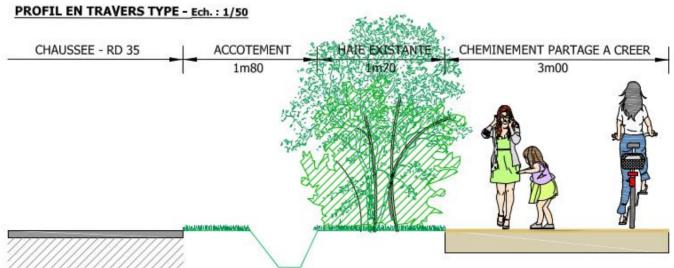
En raison du caractère fortement accidentogène de la RD 35 au niveau du pont de Chairé (6 accidents en 2023), la mairie a alerté le Conseil Départemental via l'Agence Routière de Luçon. Plusieurs rencontres ont eu lieu sur site avec les services compétents afin d'envisager des aménagements de sécurité pris en charge par le Département car situés sur route départementale.

Parallèlement à cette action, la commune envisage de sécuriser le déplacement des piétons et des cyclistes le long de cette RD avec un aménagement global de la parcelle communale située à proximité du pont de Chairé.

Les travaux sont évalués à ce stade du dossier à un montant de 180 500 € HT. La commune a obtenu une subvention d'un montant de 72 200 € HT de la part du Département au titre de son programme « aménagements cyclables en faveur du vélo au quotidien 2023-2028 ».

Sur le plan, vous pouvez remarquer qu'une passerelle permettra de franchir la rivière en toute sécurité et qu'un cheminement pour les modes doux (piétons, cyclistes...) séparé de la route départementale sera créé.





## **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

#### Projet d'extension supérette

Les travaux d'extension de la supérette communale ont débuté en octobre dernier. Le calendrier des travaux est respecté et ceux-ci devraient s'achever au printemps prochain.

Le coût de ce programme s'élève à 337 815 € HT couvert à près de 60 % par des subventions de l'Etat (88 500 € HT), le Département (59 315 € HT) et la Région (50 000 €).

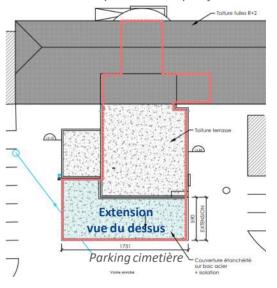
Un emprunt de 140 000 € HT permettra de prendre en charge la différence.

La supérette est un commerce central dans l'attractivité de la commune et les travaux ont pour objectifs :

- d'augmenter la surface de vente,
- de créer une réserve à l'arrière du magasin,
- de réaménager l'entrée du magasin avec la création d'un espace pour l'activité « colis »,
- d'améliorer l'entrée principale avec l'installation de portes automatiques,
- de remettre aux normes les installations électriques,
- d'installer un système de climatisation.

Entrée place du champ de foire.





#### Projet de bar - restaurant

Suite à la désignation du maître d'œuvre l'an dernier (M. POCHON) le permis de construire a été présenté au Conseil Municipal le 18 décembre dernier.

L'objectif est d'attribuer les marchés de travaux avant l'été afin de permettre leur démarrage à la rentrée de

septembre 2024 et pour une livraison du bâtiment en juinjuillet 2025.

La commune a obtenu des subventions de la part de l'Etat (216 000 €) et du Département de la Vendée (19 465 €). Un important travail est en cours avec le SyDEV qui peut accompagner la commune, y compris financièrement, pour le volet « rénovation énergétique » du bâtiment.



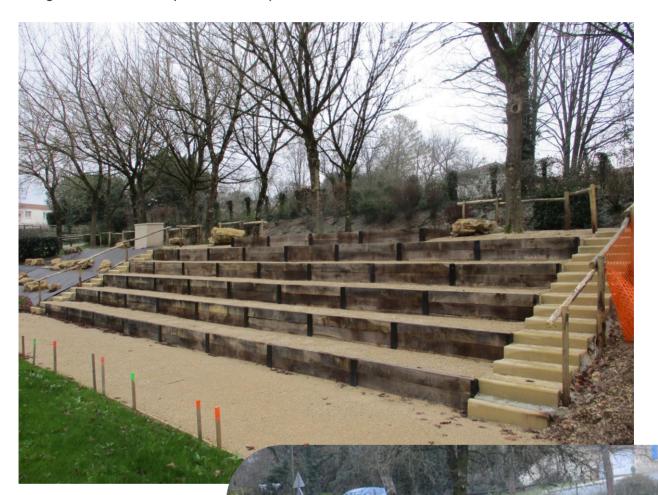
#### AMENAGEMENT DE L'AIRE DE LA POMPE

Dans une volonté de profiter et de valoriser au mieux notre beau parc de la Pompe, en plein cœur de Bourg : il a été décidé d'aménager des gradins en profitant de la pente naturelle du terrain.

Des évènements ont lieu régulièrement dans cette zone et cet emplacement sera idéal pour permettre à un grand nombre de spectateurs de profiter des spectacles et évènements associatifs.

L'installation a l'avantage d'être fixe et ne nécessite aucune manutention !

Cet aménagement a été réalisé entièrement en régie par les services techniques municipaux.



L'ancienne structure de jeu de la Pompe était devenue trop vétuste pour être laissée en place.

Une nouvelle structure de jeu a été installée pour le plus grand bonheur des enfants!

#### LES RENCONTRES DE VILLAGE

En 2022, les deux premières réunions de quartier ont eu lieu à Cougou et à La Doit. En 2023 ce sont les habitants d'une partie du Bourg (dont les Prés St-Martin), les Loges ainsi que les alentours d'Arty qui ont été rencontrés. Ces réunions ont été l'occasion de discuter des projets passés, en cours ou futurs avec les personnes présentes. Ce fut aussi l'occasion de recueillir des suggestions d'ordre général mais aussi d'aborder les préoccupations plus locales.

Nous remercions les participants de s'être déplacés et pour la qualité des échanges. D'autres réunions sont prévues en 2024 (10 février Bourg, 16 mars Chavagné / Serzais, 13 avril : Bonneuil / Bretet). Les invitations seront transmises aux personnes concernées. L'objectif est de venir à la rencontre de tous les habitants du territoire.



#### **CENTRE DE FORMATION CNFPT**

La mairie est depuis cette année 2023 le lieu d'accueil de formations du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

L'objectif est d'accueillir des groupes dans les salles de la mairie et de proposer le service de restauration scolaire aux stagiaires du CNFPT qui viennent de toute la Vendée suivre la formation d'intégration de la Fonction Publique Territoriale.

C'est l'opportunité d'optimiser un peu nos infrastructures et services en plus et de faire connaitre Saint-Hilaire-des-Loges



#### **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

En septembre prochain, les enfants nés en 2021 feront leur entrée à l'école maternelle. Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant, en deux étapes :

 Contactez tout d'abord la mairie au 02 51 52 10 23 ou par e-mail : <u>contact@st-hilaire-des-loges.fr</u>. Un dossier d'inscription vous sera transmis. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de la commune.  Prenez ensuite rendez-vous avec l'école : Groupe Scolaire Jacques Charpentreau - Mme Menuet (directrice) - 02.51.52.13.47 - ce.0850528m@acnantes.fr

Les pièces administratives qui pourront vous être demandées :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Le certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé

## Venez découvrir l'école publique lors des portes ouvertes le samedi 23 mars !

**9h45** : café d'accueil proposé par l'Association des Parents d'Elèves dans la salle de motricité

10h00 : visite des locaux par les élèves de l'école

**10h30-11h30** : accueil avec votre enfant dans la classe par les enseignants de maternelle qui répondront à toutes vos questions

**11h30-12h** : échange avec les enseignants sur les situations plus personnelles

Note: pour les enfants déjà scolarisés l'école propose à partir de 10h30 une course d'orientation dans l'école en famille « à la découverte du quotidien de votre enfant »!

N'hésitez pas à aller voir la page internet de l'école : https://:ecoleprimairegrscoljacquescharpentreausainthilairedesloges.e-primo.fr



#### ADHESION AU CONTRAT DE POLICE INTERCOMMUNALE

La Police Intercommunale est un service créé par la CCVSA auquel la commune a décidé d'adhérer le 25/09/2023.

Les policiers peuvent intervenir en soutien au Maire dans l'exécution de ses pouvoirs de Police par exemple dans les cas suivants :

- les conflits de voisinage,
- les faits de petite délinquance sur la voie publique,
- les contentieux d'urbanisme (mobil-home...),
- la divagation d'animaux,

- la sécurisation de la fête de la Pompe et du feu d'artifice,
- la reprise des concessions dans le cimetière...



#### **OUVERTURE DU SERVICE DE PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITES**

Les délais d'attente sont parfois très longs pour pouvoir faire éditer un passeport ou une pièce d'identité. Afin de réduire ces délais et d'offrir un nouveau service, la mairie a décidé de s'équiper en profitant de la politique incitative de l'État sur le sujet (des aides budgétaires significatives sont proposées aux communes volontaires).

Des créneaux pour obtenir un rendez-vous afin de renouveler ou de réaliser sa carte d'identité ou son passeport seront ouverts dès le début de l'année 2024.

Il vous suffit de **remplir votre pré-demande sur le site de l'ANTS** puis de prendre rendez-vous en ligne via l'application Synbird.

Vous êtes ensuite accueillis en mairie pour le dépôt de votre dossier et la remise de votre titre. La procédure sera expliquée en détail sur le site Internet de la mairie.



#### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les représentants au Parlement Européen sont élus lors des élections européennes par les citoyens des pays de l'Union européenne: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Il n'y a pas de second tour. Les prochaines élections européennes sont prévues le dimanche 9 juin 2024.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales vous pouvez contacter la mairie qui vous expliquera la démarche ou l'effectuer directement sur internet service-public.fr



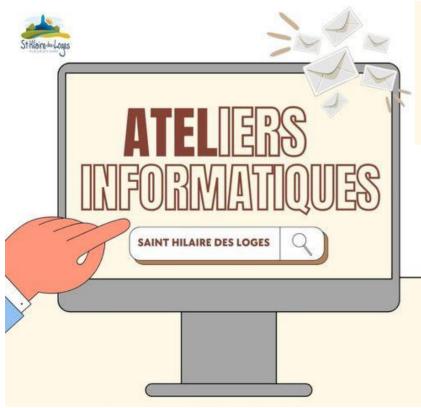
#### **ATELIERS REMUE MENINGES**

Nouveauté cette année à Saint-Hilaire-des-Loges : mise en place des ateliers REMUE MENINGES ! Ces ateliers ont pour objectif de stimuler l'imagination, la réflexion, la mémoire à partir de jeux de mots, de scènes de la vie quotidienne, d'histoires courtes et d'exercices pour capter l'attention. Ces ateliers sont destinés aux adultes et seniors qui souhaitent faire travailler leur tête sans trop se la prendre! Ils sont réputés pour se dérouler dans la bonne humeur! Durée 2h hebdomadaire, dans une salle de la mairie, accessible à tous!





#### **ATELIERS INFORMATIQUE**





Fort du succès de l'année précédente, c'est reparti pour les ateliers informatiques à la mairie ! Pour une très modique somme vous pourrez :

- Vous créer une adresse e-mail, ou un compte sur les réseaux sociaux
- · Apprendre à utiliser des logiciels
- · Gérer vos photos numériques...

...bref apprendre à vous servir d'un ordinateur. Bon plan à partager avec tout votre entourage!

N'oubliez pas la possibilité de faire appel au transport solidaire pour vous rendre à ces ateliers! Renseignements au CCAS de St-Hilaire-des-Loges: 02-51-52-28-38

#### REPAIR'CAFE

La saison 2024 des repair'café est ouverte! Réservez les dates si vous souhaitez venir réparer gratuitement vos objets ou vos vêtements avec nous!

Bonne ambiance garantie et café offert!

Nous recherchons toujours des bricoleurs bénévoles qui seraient intéressés par la démarche, n'hésitez pas à vous faire connaître en nous rendant visite lors d'un repair'café.





#### **PERSONNES VULNERABLES**

Afin de prévenir les conséquences des futures canicules, nous vous rappelons qu'un dispositif a été mis en place depuis 2004 pour recenser les personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées, isolées à leur domicile...).

Les personnes qui le souhaitent peuvent venir s'inscrire sur le registre « personnes vulnérables » prévu à cet effet et mis à disposition par la mairie.



#### **SANTE**

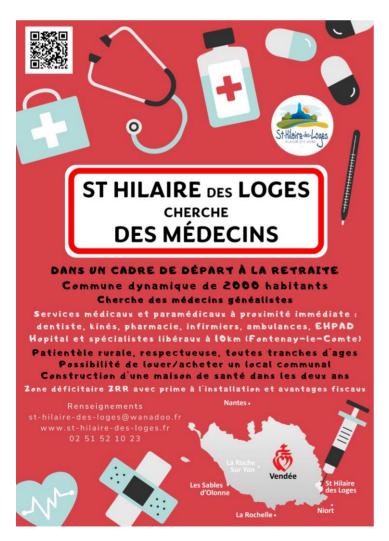
Nous sommes ravis d'accueillir cette année depuis le 1<sup>er</sup> avril le Dr Célia VANTARA, médecin gériatre dans les locaux du Dr VIGIER parti en retraite fin mars 2023.

Pour rappel la gériatrie désigne la spécialité médicale dédiée à l'étude et au traitement des maladies liées au vieillissement.

Vous pouvez prendre RDV sur Doctolib ou via son secrétariat au 02 52 32 10 71.

Mais nous continuons à chercher d'autres médecins en collaboration avec la CCVSA pour Saint-Hilaire-des-Loges (généralistes, dentistes...). N'hésitez pas à en parler autour de vous!

La CCVSA avance concernant le projet de création d'un cabinet médical pluridisciplinaire. Le cabinet FRENESIS de Maillezais a été désigné pour l'étude de faisabilité.



#### **COMMERCES**

#### **Encourageons nos commerces locaux !**

Nous avons la chance d'avoir un ensemble de commerces et de services de proximité très riche sur la commune ! C'est à chaque Hilairois de le faire perdurer.

Ainsi n'hésitez pas à venir les retrouver au marché qui s'est bien étoffé. Il a lieu tous les vendredis matin sur la place du Champ de Foire. Poissonnier, maraicher, fromager, rôtisserie, food-truck de crêpes, bijoux, miel... viennent compléter les nombreux commerces du centre-ville (boulangerie, boucherie, tabac, bar, coiffeurs, pharmacie, esthéticienne, fleuriste, superette, etc.)

Si vous connaissez d'autres commerçants intéressés pour intégrer ce marché, n'hésitez pas à leur dire de faire une demande à la mairie.

Des chéquiers commerçants seront mis en place cette année 2024 pour les nouveaux arrivants ainsi qu'une page personnalisable sur le site web de la mairie.



RDV tous les vendredi matin sur la Place du Champ de Foire pour le marché!

#### **ESPACE PUBLIC**

#### HAIES ET VEGETAUX

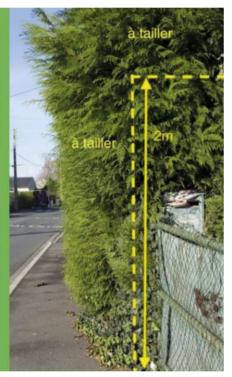
Pour rappel, les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenues et taillées afin de respecter l'espace public et ses usagers.

Le feuillage et les branches d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre ne doivent pas dépasser la limite de propriété et ne doivent pas s'étendre sur le domaine public. La hauteur est limitée à deux mètres.

Il est demandé aux propriétaires de tailler leur haie afin de ne pas gêner les usagers de l'espace public.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques. L'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ( ou locataire ), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clotûre sur la rue.



#### **DEJECTIONS CANINE**

Toute déjection canine faite sur l'espace publique doit être enlevée par le propriétaire du chien. Par mesure d'hygiène, nous vous demandons de respecter les aires de jeux, parcs et squares fréquentés par des enfants.



#### **ENTRETIEN DES TROTTOIRS**

Il doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles, et en cas de verglas.

La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques. En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux occupants (propriétaires, locataires,...) riverains de la voie publique, d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur de leur propriété : désherbage, arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits prohibés. En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.



# **BRUITS DE VOISINAGE**





Pour rappel parmi les bonnes pratiques à domicile, les activités bruyantes (bricolage, rénovation...) sont autorisées :

- Du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h30
- Le samedi 9h-12h et 15h-19h
- Les dimanches et jours fériés 10h-12h

N'hésitez pas à consulter l'intégralité de l'arrêté pour plus d'informations. Sa référence : 22/CAB/339. Il est disponible à la mairie, et directement sur le site web de la préfecture :

https://www.vendee.gouv.fr/lutte-contreles-bruits-de-voisinage-r459.html

## **CIMETIÈRE**

#### **Affichage et informations**

Vous pouvez trouver des renseignements et le règlement du cimetière sur le site de la commune, ainsi que des informations sur les deux panneaux d'affichage situés près de chaque entrée du cimetière.





#### Entretien du cimetière

Depuis quelques années, l'emploi des produits phytosanitaires est interdit. L'entretien du cimetière est chronophage et nécessiterait des passages fréquents qui ne peuvent pas être mis en place étant donné le nombre important d'espaces paysagers communaux. Le conseil municipal recherche des solutions durables pour éviter la repousse végétale intempestive.

#### **RAPPEL**

# Article 13 du règlement du cimetière concernant l'entretien

Les emplacements seront entretenus par les familles ou les concessionnaires, en **bon état de propreté** ...

Les végétaux ne devront pas dépasser 70 cm de hauteur et ne devront pas dépasser les limites de l'emplacement.

La plantation d'arbre ou d'arbuste sur les emplacements et leurs abords est interdite. Les ligneux déjà présents sur les tombes pourront être retirés par l'administration communale sans qu'une information préalable soit faite aux familles et à leurs frais.

#### Chaque concessionnaire ou ayant droit devra nettoyer les abords de son emplacement.

Seul le gravier est autorisé autour des tombes. Tout autre matériau est proscrit et pourra être retiré par l'administration communale sans préavis.

Les détritus provenant de l'entretien des tombes, et enlevés par les familles, seront déposés dans les emplacements désignés à cet effet (fosse à végétaux, container à ordures). Tous gravats devront être déposés en déchetterie

#### Article 9 du règlement : interdictions

- d'encombrer les abords de chaque sépulture. L'espace de circulation tout autour de la tombe ainsi que l'allée, ne peuvent en aucun cas être encombrés de végétaux ou autres matériaux.

#### Article 41: Ornement et fleurissement

Tout attribut funéraire est prohibé sur l'espace et les abords du Jardin du Souvenir, à l'exception du jour de la dispersion des cendres. Tout signe d'appropriation de l'espace, tout élément distinctif, toute marque de reconnaissance à demeure sont interdits.

#### Rappel

Nous vous rappelons que tous les travaux sur les emplacements doivent être déclarés au préalable à la mairie.

De même la circulation des véhicules, excepté ceux des entreprises funéraires et des services techniques, est strictement interdite dans le cimetière.



#### Renseignements

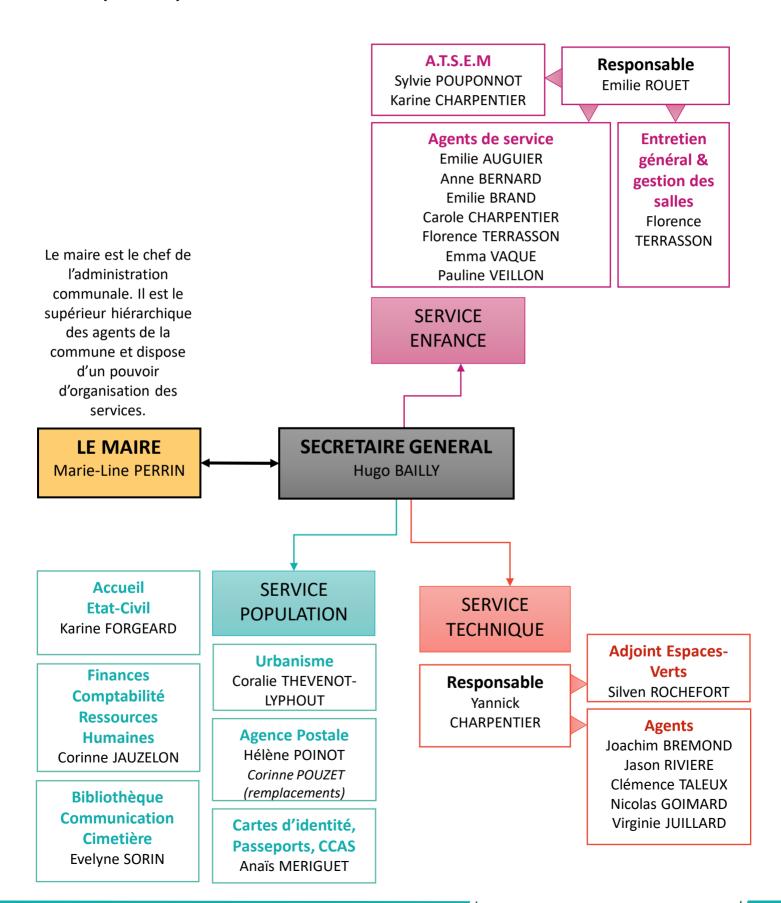
Evelyne SORIN 02 51 52 13 82 Hugo BAILLY - 02 51 52 10 23

Marie-Christine LUCAS - adjointe en charge du cimetière - 07 84 91 72 81

#### **RESSOURCES HUMAINES - LES SERVICES MUNICIPAUX**

#### ORGANIGRAMME NOMINATIF DE LA MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

Mise à jour du 1er janvier 2024



#### **RESSOURCES HUMAINES - LES SERVICES MUNICIPAUX**

#### Service cartes d'identité et passeports

Au mois de janvier 2024, le secrétariat s'est étoffé et offre un nouveau service qui permet à chacun d'entre vous de faire faire sa carte d'identité ou son passeport en mairie.

Anaïs MERIGUET a été recrutée afin de gérer ce nouveau service sur la base de 17h30 par semaine. Elle continuera à assurer le fonctionnement du CCAS pour 2h30 par semaine.



Pendant les congés, c'est Hélène POINOT qui assurera les remplacements en plus de la gestion de l'Agence Postale.

#### L'Agence postale modifie ses horaires

Afin de s'adapter aux besoins de la clientèle, les horaires de l'Agence postale évoluent le 1<sup>er</sup> janvier.

C'est le créneau de l'après-midi qui est impacté avec une ouverture de 15h30 à 17h30 au lieu de 14h30-15h45.

Les horaires de l'Agence postale sont désormais les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30-12h30 et 15h30-17h30

Mercredi et samedi: 9h30-12h00

Ce service sera ainsi ouvert **25h par semaine** au lieu de 22h30 précédemment.

#### Service technique

Yannick CHARPENTIER, responsable, est désormais secondé par Silven ROCHEFORT qui a rejoint l'équipe en février 2022.

A terme, Silven prendra les rênes du service lorsque Yannick fera valoir ses droits à la retraite.

Entre temps, l'équipe s'est renforcée avec l'arrivée:

- de Nicolas GOIMARD dont le poste a été pérennisé en ce début d'année,
- de Virginie JUILLARD qui a été recrutée en contrat aidé du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 juillet 2024.

Ce sont aujourd'hui 7 agents qui composent ce service (6,26 ETP).

#### **Service enfance**

Avec l'ouverture d'une 5ème classe au groupe scolaire Jacques CHARPENTREAU, la commune a dû désigner une 2ème ATSEM en la personne de Karine CHARPENTIER.

L'équipe du périscolaire (restaurant scolaire et garderie) a de son côté été renforcée avec l'arrivée d'Anne BERNARD en CDD pour la durée de l'année scolaire (5h45 / semaine).



## SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS ACCORDÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Voici le détail des subventions accordées par le conseil municipal pour l'année 2023.

Association	Montant
Les Bleuets Hilairois	1 500 €
APS Accueil Partage Solidarité	1 500 €
APE école J. Charpentreau	1 500 €
Le Kiosque	1 200 €
U.S.A.V.	1 000 €
Fest'Hilaire	950 €
APEL école Saint-Louis	800 €
Tennis Club Vendée-Sèvre-Autise	800 €
Le Rallye (société communale de Chasse)	550 €
Les Riverains de l'Autize	500 €
Judo Club Sud 85	500 €
Le P'tit Kangourou	500 €
Le Soleil de Serzais	300 €
Anciens Combattants	300 €
La Compagnie Cour et Jardin	300 €
Isagym	250 €
Ecole des Jeunes Sapeurs-Pompiers Sèvre-Autize	200 €
Protection Civile	200 €
Les sabots d'Hilaire	200 €
Rand'Autise	200 €
La croche cœur	120 €
L'Outil en main	100 €
Conciliateurs de Justice	100 €
Fa Si l'accordéon	100 €
Soit un total de :	13 670€

Les établissements scolaires sous contrat d'association perçoivent une participation forfaitaire obligatoire. Le montant de ce forfait, déterminé et aligné sur le coût d'un élève de l'enseignement public, est payé par la commune. Dans ce cadre, la commune a versé à l'OGEC ST LOUIS une participation de 44 415 € au titre de l'année 2023.

## VIE INTERCOMMUNALE

### **ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE**





L'École Intercommunale de Musique Vendée-Sèvre-Autise est un organisme culturel éducatif qui dispense un enseignement musical à la fois théorique et pratique à près de 180 élèves.

Depuis la rentrée de septembre 2021, l'école intercommunale de musique dispense ses cours dans l'Institut de Saint-Hilaire-des-Loges (Chemin de la Gaudière).

Cette école propose différentes formations musicales pour les petits et les grands ainsi que des formations instrumentales pour tous types d'instruments :

- LES BOIS : flûte traversière, hautbois, clarinette et saxophone
- LES CUIVRES : trompette, cor d'harmonie, trombone et tuba
- LES CORDES : violon et violoncelle
- **INSTRUMENTS POLYPHONIQUES** : guitare, guitare électrique, basse, piano et percussions





#### **Contact**

M. Victorien GARREAU,
Directeur de l'école intercommunale de musique
Tél : 06 34 35 65 10
ecole.musique@cc-vsa.co



## VIE INTERCOMMUNALE

#### SYCODEM – GESTION DES DECHETS

#### La collecte de vos déchets

Pas de modification sur la collecte des déchets pour la commune de Saint-Hilaire-des-Loges en 2024.

En 2024, le jour et l'horaire de collecte des déchets restent inchangés : jeudi à partir de 4h le matin. Les bacs doivent donc être présentés la veille au soir. Même si les horaires de collecte sont plutôt réguliers, il est toujours possible que le Sycodem opère un changement de dernière minute et avance le passage du camion-benne, il ne faut donc pas attendre jeudi matin pour sortir sa poubelle.

Depuis 2023, les bacs sont réunis en points de regroupement. Ces modalités sont opérationnelles sur Saint-Hilaire-des-Loges et se déroulent correctement. Il est important d'être vigilant à bien reprendre son bac après son vidage pour éviter des erreurs de facturation. Les bacs ont des numéros uniques gravés sur leur cuve : vous retrouvez ces numéros dans le tableau au dos de votre facture de redevance. Vous pouvez identifier vos poubelles en collant un adhésif personnel ou en nouant un cordon sur la poignée.

Votre calendrier actuel 2023 prend fin le 31 janvier 2024, vous avez reçu le nouveau calendrier pour l'année 2024 comme habituellement en boîte-aux-lettres avec la lettre d'info du Sycodem « L'Avis des Déchets ».

#### **Contact**

accueil@sycodem.fr Tél: 02 51 50 75 35





Vous êtes intéressés par le compostage ? Vous souhaitez vous investir, ou avoir des compléments d'information ou participer à des animations ? N'hésitez pas à vous faire connaître : contact@sthilaire-des-loges.fr (à l'attention de Séverine DAVIN).

## CE QUI SE COMPOSTE







RESTES DE REPAS, de fromage (sauf viandes et poissons













## CE QUI NE SE COMPOSTE PAS



















#### Amendes pour

- dépôt sauvage jusqu'à 1 500€
- envols d'objets sur remorque allant à la déchetterie : 45 €

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer dans les containers réservés à cet usage, entre l'école et le restaurant scolaire :

- les papiers, revues
- les verres
- les coquillages (huitres, moules...)

Les dépôts autour de ceux-ci sont interdit.

## VIE INTERCOMMUNALE

ianvier

J 18

J 25

#### **SYCODEM – GESTION DES DECHETS**



+ d'infos? /w.svcodem.fr

Saint-Hilaire-des-Loges

mon calendrier de collecte 2024

février mars avril iuin J 1 V 3 J 6 J 14 J 13 J 8 J 15 J 21 J 18 J 20 J 27 J 22 J 28 J 25 J 29

= iour de collecte inhabituel car jour férié en semaine

juillet août V 16 J 18 J 25 J 22

J 5 J 12 .1.19 J 26

octobre J 3 J 10 J 17 J 24 J 31

J 21 J 28

novembre

J 5 J 12 .1 19

décembre J 16 J 23 J 30

janv. 2025

Ordures ménagères Emballages recyclables = Jeudi = Vendredi

Collecte jour coloré à partir de 4h, sortir le bac la veille à partir de 19h

en cas d'intempéries (verglas, neige, tempête) et canicule, le Sycodem se résentation protéger ses agents : consultez sycodem.fr et Facebook pour connaître les modifications.



Consultez www.sycodem.webusager.fr et suivez votre consommation du service en ligne. Pour vous aider, vous pouvez aussi cocher vos sorties de bacs sur ce calendrier.

N'échangez pas vos bacs : vos poubelles portent un numéro unique gravé sur leur cuve. Vous les retrouverez sur vos factures de redevance. Pour qu'elle soit exacte, veillez à bien utiliser votre bac et pas celui du voisin!





SAVIEZ-VOUS QUE NOUS AVONS UNE

A SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

**GRATUIT - ACCESSIBLE 7 JOURS SUR 7** CARREFOUR DU LION D'OR

Sont interdits les sacs plastiques, ficelles, déchets alimentaires, gravats, etc C'est un terrain privé... merci de le respecter

Un bel exemple d'économie circulaire sur notre territoire.















Déchetterie de Saint- Hilaire-des- Loges	Horaires d'ouverture
Lundi	Fermé
Mardi	9h30-12h15
Mercredi	14h15-17h15
Jeudi	9h30-12h15
Vendredi	14h15-17h15
Samedi	9h30-12h15

Adresse: ZA Fief aux moines





# MEMO ÉLUS ET SERVICES

#### **CONTACT ÉLUS**

Marie-Line PERRIN	Maire	06 18 54 26 62
David CARTRON	1er adjoint - Finances, Voirie, Urbanisme, Sécurité	06 12 28 25 40
Marie-Christine LUCAS	2e adjointe - Scolaire, Culture, Cimetière	07 84 91 72 81
Patrick RENAUDEAU	3e adjoint - Jeunesse et sports, Lavoirs, Archives	06 26 42 44 17
Jany CHARRIER	4e adjointe - Vice-présidente CCAS - Santé, social	06 45 88 31 14
Jean-René LUCET	5e adjoint - Services techniques Voirie	06 07 23 89 59
Jean-Philippe GAUDUCHON	Conseiller délégué aux Associations	06 81 70 04 18
Christophe ROBERGEAU	Conseiller délégué aux Bâtiments	06 71 04 41 69
Lise MORFIN	Conseillère déléguée à la Communication	06 71 15 01 44
Pierre HENRIET	Député de la circonscription	02 51 87 27 94
Stéphane GUILLON et Leslie GAILLARD	Conseillers départementaux du canton de Fontenay-le-Comte	02 51 34 48 48

#### **RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS**

Madame le Maire et les Adjoints vous reçoivent à la mairie sur rendez-vous. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 02 51 52 10 23.

#### **LES SERVICES**

#### Le secrétariat de la mairie et le CCAS

Mairie de Saint-Hilaire-des-Loges	Horaires d'ouverture :
Rue Charles Fradin - BP n°5	lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
85240 Saint-Hilaire-des-Loges	mercredi : 9h à 12h30 - 1er et 3ème samedi du mois : 9h à 12h

Secrétaire général :Hugo BAILLYTél accueil : 02 51 52 10 23Service comptabilité :Corinne JAUZELONE-mail : contact@st-hilaire-Service urbanisme :Coralie THEVENOT-LYPHOUTdes-loges.frAccueil état-civil :Karine FORGEARDSite web : https://www.st-Cartes d'identité, Passeports, CCAS :Anaïs MERIGUEThilaire-des-loges.fr

#### ► L'agence postale communale

Place des Halles Horaires d'ouverture :

85240 Saint-Hilaire-des-Loges lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

## MEMO ÉLUS ET SERVICES

#### La communauté de communes Vendée-Sèvre-Autise (CCVSA)

25, rue de la Gare Tél : **02 51 50 48 80** 

85420 Oulmes

#### La gendarmerie

74, rue Antoine Cardin

85240 Saint-Hilaire-des-Loges
Tél : **02 51 52 10 05**lundi, mercredi et vendredi : 8h à 12h et 14h à 18h
jours fériés en semaine : 9h à 12h et 15h à 18h

dimanche: permanence téléphonique uniquement

Accueil de la Brigade de Maillezais : le mardi, jeudi et samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

#### L'assistante sociale

Centre Médico-Social – DSF

33, rue Rabelais

85200 Fontenay-le-Comte

Reçoit en mairie, les mardis

Uniquement sur rendez-vous

Contact : 02 51 53 67 00

#### ▶ Le syndicat de collecte des déchets ménagers — Sycodem Sud-Vendée

Allée verte

Pôle environnement du Seillot
85200 Fontenay-le-Comte
Tél: 02 51 50 75 35

Gestionnaire de la déchèterie : ZA du Fief aux Moines (Route de Coulonges-sur-l'Autize) 85240 Saint-Hilaire-des-Loges
Retrouvez les horaires d'ouverture des déchèteries en contactant le SYCODEM par téléphone ou sur www.sycodem.fr

► La déchetterie-recyclerie

ZA fief aux moines Le lundi : Fermée

85240 Saint-Hilaire-des-Loges Le mardi, jeudi et samedi : 9h30 à 12h15 Le mercredi et vendredi : 14h15 à 17h15

Le Syndicat mixte Vendée-Sèvre-Autizes

11, allée de l'innovation Tél : **02 51 50 01 31** 

85200 Fontenay-le-Comte

#### La mission locale du Sud-Vendée

47, rue Tiraqueau Permanences en mairie 85200 Fontenay-le-Comte **1er et 3ème jeudis du mois** 

Tél: 02 51 51 17 57

#### Le conciliateur de justice

Gilles DEPLANQUE Permanences en mairie 1er et 3ème lundis du mois :

06 66 48 26 49 ou 14h à 17h

gilles.deplanque@conciliateurdejustice.fr Uniquement sur rendez-vous

#### Le centre de secours (sapeurs-pompiers)

ZA Le Désert Tél : **18** 

85240 Xanton-Chassenon

#### ► Le centre du service national

200, avenue René Gasnier Infos Journée Défense et Citoyenneté

BP 14105 - 49041 Angers Cedex Tél : **02 44 01 20 50** 

L'assistance impôts service

Ce service répond à vos questions **Du lundi au vendredi** : 8h à 22h

d'ordre général sur les impôts en Le samedi : 9h à 19h préservant votre anonymat Tél : 0 810 467 687

# MEMO ÉLUS ET SERVICES

#### LES SERVICES DE SANTÉ

Médecin : Dr. Célia VANTARA - 3, rue de la Belle Etoile	02 52 32 10 71
Dentiste : Mme Patricia AIME - 5, rue de la Belle Etoile	02 51 52 18 09
<b>Kinésithérapeute</b> : M. et Mme LETTIER, Mme BOUE-BERNARD - 12, rue de la Belle Etoile	02 51 52 13 78
Pharmacie des Halles : Mme LE JOUBIOUX - 33, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 22
Centre de Soins Infirmiers : 16, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 96
Service de soins à domicile pour personnes âgées AMAD Sud-Vendée : 43, Rue de Chamiraud, Fontenay-le-Comte	02 51 51 14 01
Ambulances THOMAS : 2 bis, ruelle de la Poste	02 51 52 13 88
EHPAD La Moulinotte : 15, rue du Peu	02 51 52 10 15
LES SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES	
<b>Groupe scolaire Jacques Charpentreau</b> : rue St Narcisse Directrice : Mme Caroline MENUET	02 51 52 13 47
Ecole Privée Saint-Louis : 10, rue du Docteur Bon Directrice : Mme Lydie LAUNÉ	02 51 52 12 08
Collège Joliot-Curie: 47, rue Antoine Cardin Principal: M. Ludovic LELEU	02 51 52 16 73
<b>Bibliothèque municipale</b> : Place du Champ de Foire Responsable : Mme Evelyne SORIN	02 51 52 13 82
Restaurant scolaire municipal : rue St Narcisse Responsable et chef-cuisinier : Mme Emilie ROUET	02 51 52 16 56
Relais Petite Enfance (RPE) anciennement « Relais des Assistantes Maternelles » Communauté de communes Vendée-Sèvre-Autise	02 51 50 79 92
Micro-crèche les Pitchounes : 4 rue du Doué Service CCVSA	02 51 50 06 07
Maison Intercommunale de la Petite Enfance (MIPE) 30,rue de l'Aumônerie à Benet Service CCVSA	02 51 50 79 90
Maison Intercommunale des Loisirs 6, rue du Moulin (Parc du Vignaud) à Nieul-sur-l'Autise Service CCVSA	02 51 50 48 76

## TARIFS 2024 DES SERVICES

#### **LES LOCATIONS**

LES HALLES	Tarif commune	Tarif hors commune
1 journée hors week-end	120 €	200 €
∜supplément forfait chauffage 110 €		10€
Week-end (Samedi et dimanche)	180 €	250 €
♥supplément forfait chauffage	15	50 €
Caution	30	00€
Location vin d'honneur ou sépulture	50 €	100 €
Forfait ménage	35 € /	/ heure
Exposition, vente au déballage		
½ journée	75 €	150 €
1 journée	120 €	200 €
2 journées	180 €	250 €
Supplément vidéoprojecteur (forfait)	20 € pour les particuliers	40 € pour les entreprises
VAISSELLE	Tarif commune	Tarif hors commune
Forfait par couvert complet (avec verres)	1€	2€
Forfait pour les verres seuls	10 € les 50	20 € les 50
Forfait pour les tasses seules	15 € les 50	35 € les 50
Assiettes en plastique réutilisables	Gratuit avec caution de 1 €/assiette	
	Associations hilairoises uniquement	
Tout verre ou tout couvert cassé devra être remboursé selon tarif en vigueur		
TABLES ET CHAISES	Tarif commune	Tarif hors commune
1 table plastique pliante*	5,0	0€
1 lot de 8 chaises	8,0	0 €

\* Cautions 85 € (1 à 5 tables), 170 € (6 à 10 tables) et 255€ (plus de 10 tables)

Les tables des Halles ne peuvent être sorties du bâtiment qu'à titre exceptionnel et pour être utilisées dans un espace communal ou intercommunal couvert et fermé

ACCÈS AUX SALLES DE RÉUNION ET HALLES POUR ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES	Tarif commune	Tarif hors commune
Gratuité pour les <b>assemblées générales</b> des associations communales / réunions CUMA et Association Foncière de Saint-Hilaire-des-Loges	-	-
<b>Tarif à la réunion</b> pour les associations (hors AG) pour toutes les salles y compris halles	25€	50€
<b>Tarif à la réunion</b> pour les entreprises communales) toutes salles + halles	50 €	-
<b>Forfait annuel</b> * pour toutes les salles y compris halles (sauf 31/12) avec vaisselle et vidéoprojecteur (associations uniquement) + tables* et chaises (caution obligatoire)	120 €	-
Forfait annuel* pour les salles de réunion (Bray, Branchereau et Marot) + tables et chaises (caution obligatoire)	65 €	-

<sup>\*</sup> Forfait réservé aux seules associations et entreprises communales (usage exclusivement professionnel)

Le paiement se fait lors de la réservation aux horaires d'ouverture de la mairie. Possibilité de compléter en cours d'année pour passer à l'un des deux forfaits annuels. Pas de proratisation des tarifs ou de remboursement pour non utilisation du forfait annuel

# TARIFS 2024 DES SERVICES

#### GRILLES D'EXPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Tarif par grille (1m x 2m)	5 €*
Caution (quelle que soit la quantité de grilles louées)	100 €

<sup>\*</sup> gratuité pour les associations Hilairoises ainsi que pour la CCVSA

#### **PHOTOCOPIES**

Une photocopie A4:		Une photocopie A3:	
Recto Noir & Blanc	0,20 €	Recto Noir & Blanc	0,30 €
Recto-verso Noir & Blanc	0,25 €	Recto-verso Noir & Blanc	0,35 €
Recto Couleur	1,00 €	Recto Couleur	1,50 €
Recto-verso Couleur	1,10 €	Recto-verso Couleur	1,60 €

#### **RESTAURANT SCOLAIRE**

Enfant de moins de 7 ans	3,29 €
Enfant de 7 ans et plus	3,97 €
Tarif majoré (repas occasionnel des enfants non-inscrits au trimestre / agents de la commune et du CCAS)	4,88 €
Autres adultes extérieurs aux services municipaux	7,55 €
Stagiaires du restaurant scolaire	0,00 €
Stagiaires du CNFPT bénéficiant d'une prise en charge CNFPT	14,00 €

#### **GARDERIE**

Forfait à la journée 2,3
--------------------------

#### TRANSPORT SCOLAIRE

Informations sur le site <a href="www.aleop.paysdelaloire.fr">www.aleop.paysdelaloire.fr</a>

#### **CIMETIÈRE COMMUNAL**

	Pour une durée de 15 ans	Pour une durée de 30 ans
Tarif des concessions	80 €	150 €
Tarif des cavurnes (tombes individuelles) de l'espace cinéraire	100 €	160 €
Tarif des cases du columbarium	350 €	700 €
Utilisation du caveau provisoire	Du 1er au 15e jour gratuit	Du 16e au 90e jour 10€/jour

# BILBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

#### **BIBLIOTHÈQUE JAMES SACRÉ**

L'équipe de la bibliothèque est composée de neuf bénévoles et d'une salariée. Nous profitons de ce bulletin pour remercier l'ensemble des bénévoles pour leur disponibilité et leur accueil. Merci à Mmes Janette SOULET, Martine DUCLAY, Catherine SCHOUMER, Anne-Marie AUBIN, Marie-France CADRA, Katy CHEVALLEREAU, Brigitte POUZET, Claudette DUBOIS et Marie-Christine LUCAS.

Vous aimez la lecture, le contact, rejoignez notre équipe, en tant que bénévole.

#### **LES SERVICES**

Grand choix de livres pour une adhésion de 12 euros par an et par famille. Près de 300 livres sont achetés, chaque année, pour vous proposer encore plus de choix

Portage à domicile de livres pour les personnes sans moyen de locomotion, à mobilité réduite. Nous accueillons des classes, ce qui permet aux enfants de découvrir la bibliothèque. De même des matinées sont dédiées aux plus petits (microcrèche, R.P.E....)

#### PHOTOS DE ROBERT GOUGNARD & CIF

Les séances ont repris en 2023 avec un fond communal enrichi grâce aux prêts et aux recherches de personnes qui ont mesuré l'intérêt de conserver ce patrimoine et de le faire partager. Ces photos sont accessibles à toute personne souhaitant les voir. Si certaines personnes n'ont pu avoir des photos familiales, de classe,... Il suffit simplement de prendre rendez-vous à la bibliothèque

#### **LES ANIMATIONS**

En 2023, nous avons, de nouveau, organisé une vente de livres au profit de la lutte contre le cancer et participé à « la Rosette » au mois d'octobre.

Nous avons organisé notre QUIZ PARTIES en partenariat avec Les Béné'jeunes qui ont assuré la partie pâtisseries et buvette. Bravo aux équipes participantes, avec une mention spéciale à l'équipe constituée d'un papa et ses trois enfants.

Nous avons accueilli au mois de janvier, M. Christian Henriet, pour un spectacle gratuit (poésies à conter et à chanter).

Aux mois de mars et mai, c'est Mobiliterre qui est intervenu sur les mobilités douces et a organisé une matinée jeux.

En 2024, nous vous proposons un spectacle gratuit de « contes en scène », en partenariat avec la Bibliothèque départementale : nous

accueillerons le spectacle de Maxime Chevrier, conteur-musicien et Benoît Michaud dans les Halles.

Nous vous invitons à prendre connaissance des prochaines activités de la bibliothèque sur le site internet de la commune, sur le facebook de la commune, sur le panneau lumineux de la Place du champ de foire et à la bibliothèque de Saint-Hilaire-des-Loges.



#### **DIVERS**

Les locaux de la bibliothèque sont ouverts à tous ceux qui souhaitent organiser une exposition (collection, arts ou loisirs créatifs,...). Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Le Conseil Départemental offre aux nouveau-nés un beau livre « premiers bonheurs ». Un bon de retrait est envoyé aux parents. En présentant celui-ci à la bibliothèque, nous vous remettrons ce livre.

#### **NOUS RECHERCHONS...**

#### Des documents, photos, ...

concernant le bourg et les villages, les commerces, les artisans, la vie locale, les fêtes de Saint-Hilaire-des-Loges. Ceux-ci seront numérisés, puis restitués. Pour tous renseignements, dépôts ou prêts, vous pouvez vous présenter à la bibliothèque aux horaires d'ouverture. Nous vous remercions, par avance, de votre coopération.

#### **HORAIRES**

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h Vendredi : de 10h à 12 h et de 16 h30 à 18 h

Samedi: de 10 h à 12 h

**CONTACT**: Mme Evelyne SORIN Adresse: Place du Champ de Foire

Tél: 02 51 52 13 82

mail: bibliotheque@st-hilaire-des-loges,fr

## RETOUR VERS LE PASSÉ

#### LES BOUILLEURS DE CRU

**Avant-propos** : il est important de rappeler ce qu'est un bouilleur de cru.

Un bouilleur de cru est, à l'origine, un récoltant d'arbres fruitiers habilité à produire ses eaux-devie. Un bouilleur ambulant est une personne qui distille et fabrique l'alcool, au moyen d'un alambic qu'il déplace de commune en commune.

C'est Napoléon qui instaure le privilège de bouilleur de cru pour ses Grognards. Ce droit devint héréditaire jusqu'en 1960 quand une loi fut votée pour interdire la transmission entre générations (le droit restant valable pour le conjoint survivant). Depuis cette date, seuls les distillateurs ou bouilleurs ambulants peuvent fabriquer l'alcool.



D'après les délibérations du Conseil municipal (1825-1925)

En 1905, ... le conseil municipal doit choisir dans la commune des emplacements convenables destinés à l'installation des bouilleurs de crus. Le conseil... vu le grand nombre de villages dont la commune se compose, et la petite quantité de distillation à faire est d'avis que ce mode d'installation n'est nullement pratique à St-Hilaire-des-Loges.

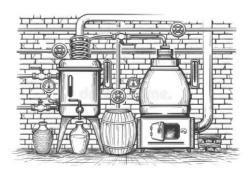
Pourtant, lors du conseil suivant, le conseil municipal décide des emplacements convenables pour l'installation des bouilleurs de cru: le 1<sup>er</sup> près de la pompe communale ; le 2<sup>e</sup> à Cougou sur le terrain vague du verger Boutet ; le 3<sup>e</sup> à Arty près de la fontaine ; le 4<sup>e</sup> à la Doit, près de la fontaine à M. Logeay ; le 5<sup>e</sup> à Serzay, près de la fontaine ; le 6<sup>e</sup> à Chairé, près de la rivière sur le terrain communal ; le 7<sup>e</sup> à la Prouillère, près de la fontaine ; le 8<sup>e</sup> à Chavagné près de la rivière ; le 9<sup>e</sup> à la Pacaudrie près de la fontaine.

Ces installations ne furent pas mises en place, puisque le conseil aborde, de nouveau, le sujet le **15 septembre 1916** - Ateliers de distillation... sur les emplacements ou locaux publics qui pourraient être choisis en cette commune pour permettre aux propriétaires fermiers et métayers de distiller les vins, cidres, poirés, marcs, lies et fruits provenant de leur récolte ; et sur la fixation

des jours et heures de travail. Le conseil... a été d'avis de choisir comme emplacements pour la distillation, le terrain où se trouve la fontaine et la pompe communale pour le bourg, et le terrain communal où se situe la fontaine de Cougou ; de fixer comme jours de travail les jeudi et vendredi de chaque semaine ; et les heures de travail ainsi qu'il suit : de 7 heures du matin à 6 heures du soir pendant les mois de janvier, février, novembre et décembre ; et de 5 heures du matin à 8 heures du soir pendant les mois de mai, juin, juillet et août.

Un poste semble avoir été installé, insuffisant pour les besoins des habitants. De nouveau, En **1922,** le conseil municipal demande au Préfet l'établissement dans la commune de 3 postes de transformation du vin en alcool. Le conseil... considérant que la commune de Saint-Hilaire-des-Loges est très étendue, qu'un seul poste de fabrication de l'eau de vie est insuffisant, que la quantité d'alcool fabriqué dans la commune est importante, demande à M. le Préfet de vouloir bien autoriser la création de deux autres postes de transformation du vin en alcool. 1º poste : pont de Chairé ; 2<sup>e</sup> poste : fontaine des Loges ; 3<sup>e</sup> poste : Cougou. Ce troisième lieu ne dut pas être autorisé car, en 1923, il y aurait lieu de demander l'établissement à Cougou d'un nouveau poste de transformation du vin en alcool. Le conseil... considérant que la commune de Saint-Hilaire-des-Loges est très étendue et que notamment Cougou et les villages environnants sont éloignés du bourg, que la quantité de vin transformé par les habitants de ces villages est très importante, demande à M. le Préfet de vouloir bien autoriser la création d'un nouveau poste de transformation du vin en alcool au village de Cougou.

En 1925, un quatrième poste est demandé: il y aurait lieu de demander l'établissement à la Doit d'un nouveau poste de transformation du vin en alcool. Le conseil... considérant que la commune de Saint-Hilaire-des-loges est très étendue et que notamment le village de la Doit et les villages environnants sont éloignés du bourg de plus de 4,500 km; que la quantité de vins transformée par les habitants de ces villages est très importante, demande à M. le Préfet de vouloir bien autoriser la création d'un nouveau poste de transformation du vin en alcool au village de la Doit.



## RETOUR VERS LE PASSÉ

#### NOS ARCHIVES COMMUNALES

#### Les photos.

Dorénavant, la commune est en possession de plus de 3000 photos, clichés ou négatifs. Ce fond photographique est inestimable pour la préservation de la mémoire et de l'histoire communale.

Ce patrimoine est accessible à toute personne recherchant des photos de famille, d'événements, de lieux, ...

Aidez-nous à l'enrichir, ne jetez pas vos vieilles photos, les négatifs : Ils peuvent avoir un intérêt certain qui pourrait nous être utile pour comprendre l'évolution du bourg et de ses villages. Vous pouvez, également, nous les confier pour leur numérisation et vous seront restitués rapidement. N'hésitez pas à nous contacter!



Les séances de « photos Gougnard » ont pour objectif d'identifier les personnes, les lieux et les événements. Ces photos sont projetées sur grand écran, ce qui permet une meilleure visibilité, mais aussi de tenter d'identifier les personnes photographiées. Pour une meilleure organisation, les photos ont été classées par thème : femmes, hommes, enfants, communiants (tes), banquets de classe, photos de classe, groupes, mariés, militaires, festivités (théâtres, cérémonies, fêtes,...) et autres thèmes. Les prochaines séances sont notées dans le calendrier des fêtes de la commune.

#### Les documents et livres

Nous avons eu la chance d'avoir plusieurs personnes passionnées d'histoire sur la commune. Nos références historiques sont, essentiellement, extraites du livre d'Henri Boone concernant l'histoire de la commune de ses origines jusqu'au début du 20e siècle. Deux curés, l'Abbé Rivalin et l'Abbé Grillard nous ont relaté, via des chroniques, l'histoire locale de Saint-Hilaire-des-Loges de 1908 à 1946. Ces écrits étaient publiés mensuellement, ce qui permet de vivre, à travers ceux-ci, les événements qui ont échelonné cette période.

Il existe des petits fascicules écrits, essentiellement, par Mr Louis Bonnaud, sur la vie d'autrefois ou des personnes de Saint-Hilaire-des-Loges. Nous vous invitons à les découvrir à la bibliothèque.



Si vous souhaitez partager ou vous débarrasser de vos archives familiales, n'hésitez pas à nous les confier pour qu'elles soient numérisées et sauvegardées.

## Pour tous renseignements

Evelyne Sorin — 02 51 52 13 82 — bibliotheque@st-hilaire-des-loges.fr



## LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) ITINÉRANT





#### Le rôle du RPE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil et d'information gratuit qui se déplace dans les communes du territoire et propose des matinées d'éveil et permanences administratives.

#### **PARENTS OU FUTURS PARENTS**

le Relais Petite Enfance vous propose :

- une information des différents modes d'accueil du jeune enfant sur la Communauté de Communes,
- des conseils et des informations sur vos droits et devoirs d'employeur.

#### **ASSISTANTES MATERNELLES**

le Relais Petite Enfance vous permet :

- de vous mettre en relation avec les parents et de proposer vos disponibilités,
- de vous offrir un soutien et un accompagnement dans vos pratiques professionnelles

Le Relais Petite Enfance accueille également les **ENFANTS**, accompagnés de leurs assistantes maternelles, lors de matinées d'éveil organisées tout au long de l'année sur le territoire. Ces animations leur permettent de rencontrer et sociabiliser avec d'autres enfants, mais aussi de participer à des temps d'éveil au travers des animations et jeux proposés.



Motricité à la salle de dojo

#### **Pour tout renseignement:**

Sylvie BEQUAIN - responsable RPE M.I.P.E - 30 rue de l'Aumônerie 85490 BENET

Tél: 02.51.50.79.92

Secrétariat : 02.51.50.79.90 mipe.ram@cc-vsa.com



Matinée Yoga

#### LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Nous avons plusieurs assistantes maternelles sur la commune. N'hésitez pas à les contacter directement pour avoir des informations sur les places disponibles.

Cette liste d'assistantes maternelles pouvant évoluer, nous vous conseillons également de consulter l'animatrice RAM :

Sylvie BEQUAIN M.I.P.E - 30 rue de l'Aumônerie 85490 BENET

Tél: 02.51.50.79.92 mipe.ram@cc-vsa.com En plus de vous donner les listes actualisées des assistantes maternelles sur la commune et aux alentours elle pourra :

- Vous informer sur les différents modes de garde possibles sur la Communauté de Communes et vous expliquer le contexte,
- Vous donner des conseils et des informations sur vos droits et devoirs de futur employeur d'une assistante maternelle,
- Vous écouter et vous proposer un accompagnement concernant l'accueil de votre enfant.





NOM Prénom	Numéro de téléphone
BONNAUD Gaëlle	09 77 56 06 23
COUGNE Patricia	02 51 52 25 40
FOUCHY Lorie	02 44 37 57 43
GUEGAN Mylène	02 51 52 13 98
LARIGNON Stéphanie	06 16 50 94 24
LE CHEVILLER Marie-Lise	02 51 52 16 75
MAITRE Sylvie	02 51 50 75 98
MOREAU Marie-Laure	02 51 51 25 98
PEREIRA Maria	06 76 86 76 73
TOMIC Sandra	06 03 80 92 51

\* Liste mise à jour le 21 novembre 2023 Vous pouvez également consulter le site https://www.vendee-enfance.fr/

#### MICRO-CRÈCHE « LES PITCHOUNES »



La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise propose un accueil pour les tout-petits, au sein de la Micro-Crèche « Les Pitchounes, située au 4 rue du Doué à Saint-Hilaire-des-Loges.

La Micro-Crèche a pour objet :

- d'accueillir des enfants de 2 mois ½ à 4 ans,
- d'offrir un lieu d'éveil et de socialisation,
- de répondre à un besoin d'accueil régulier ou occasionnel, que les parents exercent ou non une activité professionnelle.





La prise en charge des enfants est assurée par une équipe de professionnelles composée d'une Auxiliaire de Puériculture et d'Animatrices Petite Enfance diplômées, qui accompagnent les enfants dans les actes de la vie quotidienne, mais également leurs découvertes dans apprentissages, par le biais d'activités et ateliers adaptés. Tout au long de l'année, l'équipe propose également des projets et sorties, permettant aux enfants de se familiariser avec le monde qui les entoure. L'équipe se forme tout au long de l'année ( communication gestuelle, aménagement de l'espace...) afin d'accompagner au mieux les enfants, en fonction de leurs besoins.

La Micro-Crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Pour plus d'informations : Micro-Crèche « Les Pitchounes » 02 51 50 06 07

mc.autise@cc-vsa.com

Pour contacter la Référente Technique, Virginie BITEAU : mc.coordination@cc-vsa.com



#### **GROUPE SCOLAIRE JACQUES CHARPENTEAU**

#### **HORAIRES**

L'école accueille les élèves sur quatre jours : les

lundis, mardis, jeudis et vendredis : Maternelle : 8h45/11h45 – 13h30/16h30 Elémentaire : 8h45/11h45 – 13h30/16h30



De gauche à droite : Mme Artis – Mme Chaudron – Mme Rochard – Mme Menuet – Mme Vianez – Mr Giraud – Mme Piveteau

#### **CINQ CLASSES A LA RENTRÉE**

Le groupe scolaire disposait déjà des locaux nécessaires et la municipalité a aidé à réorganiser l'établissement. C'est Marie Chaudron qui a été nommée pour l'ouverture de cette classe. Elle prend en charge une des deux classes de maternelle. Julie Coirier, directrice pendant six années, a quitté l'établissement. C'est Lola Vianez qui prend en charge la classe de CP/CE1. Caroline Menuet assure les missions de direction pour cette année.

103 élèves ont fait leur rentrée au groupe scolaire Jacques Charpentreau en septembre. Compte tenu des effectifs, les élèves ont été répartis ainsi : classe de Marie Chaudron avec quatre élèves de toute-petite-section et quatorze élèves de moyenne-section ; classe de Christine Artis avec treize élèves de petitesection et neuf élèves de grande-section ; classe de Lola Vianez avec dix élèves de CP et treize élèves de CE1 ; classe d'Anabel Rochard avec onze élèves de CE2 et neuf élèves de CM1 ; classe de Caroline Menuet avec six élèves de CM1 et quatorze élèves de CM2. Adrien Giraud complète la classe de Mme Rochard le lundi et assure la décharge de direction le vendredi. Mme Piveteau assure les remplacements sur le secteur.

#### **UNE ANNEE OLYMPIQUE**

Cette année se verra ponctuée d'évènements sur le thème des Jeux Olympiques. Des activités seront organisées par l'école afin de découvrir de nouveaux horizons sportifs et de développer des compétences motrices essentielles. Parmi les activités proposées figureront le cross, le handball, le judo, et plein d'autres sports sans oublier la créativité artistique. En effet, un projet « danse » sera mené par Géraldine Gahon, professeure de danse. Celui-ci aboutira à une rencontre danse avec les autres écoles du secteur et à un spectacle qui sera proposé lors de la fête d'école.

#### **DE NOMBREUX PROJETS**

Cette année scolaire, les élèves du CP au CM2 se rendront au bassin mobile à Rives-d'Autise. Le but est d'assurer le développement de l'aisance aquatique pour prévenir le risque de noyade chez les plus jeunes. Au terme de leur CM2, les élèves pourront obtenir l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS).

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront à un projet « chorale » avec Astrid Bâty, professeure de l'école de musique. Ce projet aboutira à une représentation publique avec l'orchestre de l'école de musique.

Des bénévoles de l'association « Lire et Faire Lire » viendront tout au long de l'année pour lire auprès des élèves, pour partager le plaisir et l'envie de lire.



Portes ouvertes le samedi 23 mars voir p. 10!

#### **ÉCOLE PRIVÉE SAINT-LOUIS**

# Les élèves de l'école privée St Louis sont répartis en 3 classes :

- une classe maternelle (TPS-PS-MS-GS), avec Lydie LAUNE (également directrice)
- une classe CP-CE1-CE2, avec Sophie BESSONNET
- une classe CM1-CM2, avec Sylvaine PAILLAT

Les élèves sont également accompagnés au quotidien par Clémence CAILLEAU-GIRARD (ASEM), Chloé DHAINAUT (ASEM, en apprentissage) et Nicolas GOGENDEAU (AESH) et Sylvie CLERGEAU (AESH).

Une enseignante spécialisée, Christelle RAGER, intervient auprès des élèves. Nous bénéficions aussi de la présence d'une enseignante surnuméraire, Hélène GUILLEMET, un jour par semaine pendant la moitié de l'année.

Les élèves de l'école vivent des temps d'Ecole du dehors sur un terrain mis à leur disposition (environ une demie journée toutes les deux semaines). En plus d'être sensibilisés aux beautés et au fragilités de notre environnement, les élèves profitent de ces séances pour apprendre de manière différente, en utilisant les ressources du milieu, en expérimentant et en s'exerçant à l'air libre.



Nous poursuivons notre exploration des **Arts**, comme thème fil conducteur de l'année, sous différentes formes. Ainsi, les élèves de cycle 2 et de cycle 3 découvrent le théâtre avec les interventions des Ateliers théâtre de La Lorgnette. Nous découvrons des artistes peintres, des musiciens...

A l'école, chaque année, nous essayons de vivre concrètement la coopération et la solidarité : temps de jeux coopératifs entre les classes (rentrée sportive avec l'ensemble des élèves des 3 classes), et actions de solidarité.



Les élèves des différentes classes participent également à différentes activités en dehors de l'école :

- visites mensuelles à la bibliothèque municipale,
- séances de prévention routière, séances de natation avec la participation de la Communauté de Commune
- participation au projet «Chante mai» pour les élèves de CE2-CM1-CM2, rencontre au collège St Joseph à Fontenay-le-Comte



Notre école est une école privée catholique sous contrat avec l'État. Nous offrons aux élèves des temps d'éveil à la foi et de culture chrétienne. Nous vivons ensemble des temps forts pour célébrer les grandes fêtes du calendrier chrétien. L'école accueille tous les enfants, quelle que soit leur foi et leur pratique religieuse. D'ores et déjà, nous accueillons les enfants nés en 2021.

Vend. 2 février – 17h/19h **Portes ouvertes** 

#### **RENSEIGNEMENTS ET CONTACT**

Vous cherchez des informations, vous vous interrogez pour la future rentrée scolaire de votre enfant ? N'hésitez pas : les portes de l'école vous sont ouvertes, sur rendez-vous !

Tél : 02 51 52 12 08

direction@sainthilairedesloges-saintlouis.fr

Nous tenons sincèrement à remercier l'OGEC et l'APEL, ainsi que la paroisse et la mairie de Saint Hilaire des Loges qui nous permettent de faire vivre les projets de l'école.

#### **RESTAURANT SCOLAIRE**

#### Le service des repas

#### 2 services:

 Le 1<sup>er</sup> à 11 h 55 : Groupe scolaire Jacques Charpentreau

• Le 2<sup>ème</sup> à 12 h 40 : Ecole Saint-Louis

Notre Cheffe Emilie et son équipe préparent des petits plats fait maison.

Une fois par semaine, un repas végétarien est servi

(obligation loi EGALIM).

Le service à l'assiette est conservé. Ceci permet de maîtriser en partie les déchets de nourriture.

A chaque repas, notre cheffe cuisinière pèse les déchets pour sensibiliser les enfants et lutter contre le gaspillage.



#### Logiciels de gestion des présences périscolaires

Les services de restaurant scolaire et de garderie se modernisent!

Les présences sont désormais gérées aux services périscolaires à l'aide d'un pointage sur tablette via un logiciel spécialisé.

Ce logiciel permet une interface avec les parents (réservations, suivi des présence) et une gestion comptable et administrative facilitée pour les services municipaux.



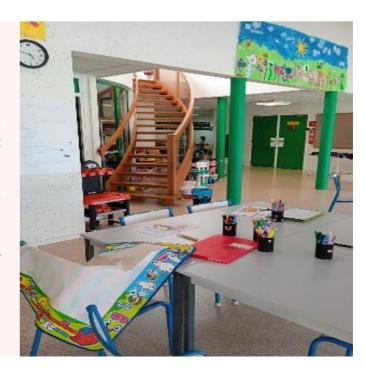
#### **GARDERIE**

Matin: 7 h 15 à 8 h 30 Soir: 16 h 30 à 18 h 45

Comme pour le restaurant scolaire, le service de garderie est ouvert aux deux écoles publique et privée.

Merci aux parents ou accompagnants de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture et de fermeture. Chaque enfant doit apporter son goûter. Les enfants qui le désirent, peuvent commencer à faire leur travail du soir. Un espace plus calme leur est proposé.

La grille des mesures disciplinaires est également en vigueur au sein de la garderie, aux mêmes conditions qu'au restaurant scolaire!



### VIE SCOLAIRE, ENFANCE, JEUNESSE

### **COLLÈGE FRÉDÉRIC ET IRÈNE JOLIOT-CURIE**





#### **Les Chiffres**

- → 237 élèves
- → 10 classes
- → 40 personnes œuvrant quotidiennement aux apprentissages et au bien être des élèves
- → 250 repas élaborés quotidiennement



Un label égalité filles – garçons à été délivré en juin dernier par la Rectrice d'académie au collège Joliot Curie pour ses actions menées en faveur de l'égalité filles-garçons.

#### Une offre de formation riche

NOUVEAUTÉ: le collège a ouvert depuis la rentrée 2023, une <u>classe orchestre</u> pour faire des élèves de 6ème et 5ème de jeunes instrumentistes. Ce dispositif a pu voir le jour grâce aux partenariats avec la communauté de communes Vendée Sèvre Autise qui finance les interventions des professeurs de l'école de musique, l'association "Orchestre à l'école", le luthier Cyril Musique et le département

Le collège propose également, outre les enseignements obligatoires deux options :

- Langue et Culture Ancienne latin- Langue et Culture Européenne espagnol, en plus de la LV2.



Pays basque espagnol – mars2023







#### **CONTACT**

Collège F.Et I.Joliot-Curie 47 rue Antoine Cardin 85240 Saint-Hilaire-des-Loges ce.0851195m@ac-nantes.fr

Tél secrétariat : 02 51 52 16 73 Tél Vie Scolaire : 02 51 52 78 88 Tél Gestion : 02 51 52 78 89

#### **Calendrier 2024**

Mardi 16 janvier	Rencontre des Lycées de secteur pour les élèves de 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> et leurs représentants légaux
5 au 9 février	Séjour montagnard pour les élèves de 5 <sup>ème</sup>
Vendredi 23 février	Portes ouvertes 17h30-20 h00
Vendredi 15 mars	Forum des métiers – venue de l'Orientibus
Avril	Voyage en Espagne et Allemagne



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Hilaire-des-Loges a annoncé la fermeture de son service d'aide à domicile au 31 décembre 2023. Cette décision a été prise en raison de difficultés financières du service engendrées par plusieurs facteurs, notamment la forte baisse de dotation et la hausse des coûts de fonctionnement s'associant également à la fragilité des effectifs du personnel.

Conscient de la perte d'un service essentiel, les élus sont allés à la rencontre des bénéficiaires pour les accompagner et proposer des solutions alternatives. Également soucieux de l'avenir professionnel de leurs agents, ils les ont suivis dans leur parcours de



Exercant son action sur le territoire hilairois, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) gère actuellement 3 services:

#### LE SERVICE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS collabore avec l'association Accueil Partage Solidarité (APS) qui gère la Banque Alimentaire. Les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat du CCAS. Les demandes sont étudiées en commission.

#### LE TRANSPORT SOLIDAIRE

reconversion.

Ce service est en lien avec le "le Kiosque" de Benet. Il met en relation des personnes ne conduisant pas ou plus momentanément ou durablement, avec des personnes bénévoles qui souhaitent réaliser une activité solidaire.

Ces transports occasionnels (visites de courtoisie, courses, RDV médicaux sauf ceux pris en charge par l'assurance maladie) se font en accord avec le chauffeur bénévole. Une indemnité kilométrique est versée au chauffeur par le bénéficiaire du transport.

Ce service nécessite une adhésion de 10 €/an pour les bénéficiaires.

#### LES LOGEMENTS SOCIAUX

Les dossiers d'inscription aux logements sociaux sont à retirer au secrétariat du CCAS. Les demandes sont

ensuite transmises par le secrétariat à Vendée Habitat ou à Vendée Logement. Ces organismes étudient en commission leurs attributions.

#### **EN LIEN AVEC LE KIOSQUE**

- Ateliers Remu méninges
- Ateliers informatiques
- Aide aux démarches administratives

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour les ateliers informatique et remue-méninges cela nécessité l'adhésion au Kiosque (10€) + 10€ l'année d'activités.

#### A VOS AGENDA

- Goûter des aînés : Courant septembre



meilleurs vœux pour l'année 2024! Nous espérons que cette année soit porteuse de nouveaux projets, de réussites et de joies pour chacun.

Nous poursuivons notre action en faveur de la solidarité et du lien social, pour que chacun puisse apprécier

Nous sommes à votre écoute pour toutes vos questions et demandes.

#### **CONTACT**

Mme Anaïs MERIGUET, secrétaire du CCAS

02 51 52 10 23

#### **EHPAD - Résidence La Moulinotte**

De nos jours le maintien à domicile est privilégié pour l'ensemble des personnes. Cependant, lorsque ce dernier n'est plus possible, du fait d'une augmentation du niveau de la dépendance, une entrée dans un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendantes) est souvent préconisée. C'est ainsi, que les résidents arrivent à la Moulinotte au 15 rue du peu 85240 à SAINT HILAIRE DES LOGES.

La résidence comporte 98 places dont 5 places en EHPA et dépend du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) Vendée Sèvre Autise.

#### Les animations à L'EHPAD « La Moulinotte »

Depuis le début de l'année diverses manifestations ont eu lieu à » la Moulinotte »

La chorale se déroule tous les 15 jours, nous remercions Jean Claude et Cosette de venir animer celle-ci. Jean un autre Bénévole vient jouer de l'accordéon plusieurs fois dans l'année.

Nous faisons aussi intervenir des intervenants musicaux pour le plus grand plaisir de tous. Une nouveauté cette année, la médiation animale qui est animée par Laurence Aimond, cette dernière vient une fois par mois.

Le pique-nique à PUY DE SERRE a de nouveau eu lieu après plusieurs années d'absence. Le loto au profit de l'amicale des résidents a eu lieu le 28 Octobre et ce fût une belle réussite.

Les journées sont rythmées par les repas à thème, le bricolage, les quizz, les ateliers cuisine et les différentes rencontres intergénérationnelles. Nous remercions nos bénévoles très présents.

Cette année 4 résidents ont eu la chance de faire une sortie d'une journée au Puy du Fou. C'était une première pour deux d'entre eux et nous avons tous passé une très belle journée.

Nous avons aussi clôturé la quinzaine bleue, en partenariats avec les EHPADs de Nieul sur l'Autise (Aliénor d'Aquitaine) et avec ceux de Maillezais, Maillé (Julie Bœuf et le Cèdre) ainsi qu'avec le CCAS de Saint Hilaire des loges. Un très bel après-midi partagé avec plus de 100 personnes venant des deux Communautés de Communes, VENDEE SEVRE AUTISE et du PAYS DE FONTENAY LE COMTE.

**Contact** EHPAD Résidence La Moulinotte, 15 Rue du Peu, 85240 Saint-Hilaire-des-Loges

 $accueil. moulinot te @\, cias vende es evre autise.$ 

Tél: 02 51 52 10 15





#### ASSAD – Association de Soins à domicile – Centre de soins infirmiers

L'année 2023 a vu la continuité des soins infirmiers se poursuivre sur l'ensemble des communes rattachées à l'association qui gère deux sites (St Hilaire des Loges et Doix-les-Fontaines). Le mois d'avril 2023 a été marqué par l'embauche de Mme BARBOT Alice qui a rejoint l'équipe de Doix-les-Fontaines pour remplacer Mme PELLETIER Amélie. La très grande difficulté de recrutement de personnel soignant, pousse encore aujourd'hui, les équipes infirmières à compenser l'équivalent d'un temps plein. Nous recherchons depuis Août un(e) infirmier(e) intéressé(e) pour un CDD de longue durée.

Les infirmières interviennent tous les jours à domicile, pour favoriser l'accès aux soins sur prescription pour tous (pansements, injections, prises de sang, chimiothérapie, insuline, vaccination antigrippale) en partenariat avec l'Hospitalisation à Domicile (HAD) et l'ADAMAD (service d'aide-soignant à domicile pour les personnes dépendantes), permettant de maximiser le maintien à domicile, dans les meilleures conditions.

Ces soins infirmiers peuvent être assurés dans nos locaux à St Hilaire des Loges ou à Doix-les-Fontaines sur rendez-vous. Ils peuvent être également assurés à domicile selon la prescription médicale, sur nos communes d'interventions (St Hilaire des Loges, Rives d'Autise (Nieul sur l'Autise), Xanton-Chassenon, Saint Michel le Cloucq, Saint Martin de Fraigneau, Doix-les-Fontaines, Les Vélluire sur Vendée, Auchay sur Vendée (Chaix), Montreuil, Vix)

Dans le cadre d'Octobre Rose, les équipes ont travaillé sur la présentation et la tenue d'un stand de prévention sur le cancer du sein, le 7 octobre en collaboration avec l'association Gym volontaire 4V de Doix. La marche proposée a rassemblé plus de 100 participants.

L'ASSAD est adhérente à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Vendée (CPTS) dans le projet de la création de maisons de santé sur le territoire. Nous travaillons en collaboration depuis 2020 sur ces projets, avec la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, Pays de Fontenay-Vendée ainsi que tous les acteurs de la santé du territoire (Professionnels paramédicaux et médicaux). Nous espérons que la maison de Santé à St-Hilaire-des-Loges verra le jour au cours de l'année 2024, car nos locaux sont énergivores.



De gauche à droite : SIMONET Marine, MEILLEUR Océane, PINAUD Prisca, BARBOT Alice, ROUX Margaux (IDE coordinatrice), LAFONTAINE Laura, AUDOUIT Armelle.

Absentes : BERNARD Nadège (IDE), BRODEAU Isabelle (secrétaire)

A St Hilaire des Loges, le bureau est ouvert du Lundi au Vendredi de 9 H à 15 H 15 et assure la permanence téléphonique du Centre de Doix les Fontaines. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 52 10 96 pour le Centre de Saint Hilaire des Loges, et au 02 51 51 82 86 pour le Centre de Doix-les-Fontaines. En dehors des heures d'ouverture, un répondeur est à votre disposition pour prendre vos messages.

Depuis Aout, l'ASSAD dispose d'un site internet ou vous pouvez trouver des informations, les coordonnées et nos actualités. Venez découvrir notre site : www.cdsinfirmierssudvendee.fr

L'assemblée générale de 'association, ouverte à tous, aura lieu fin Novembre sur la commune de Xanton-Chassenon.

Notre Conseil d'administration est ouvert à tous et toutes. Des bénévoles aux idées nouvelles sont les bienvenus.

#### La Présidente Yolande BONNAUD

#### **CONTACT ASSAD CENTRE DE SOINS INFIRMIERS**

- > Saint-Hilaire-des-Loges
- 16, rue Léon Bienvenu 02 51 52 10 96
- > Doix-les-Fontaines
- 4, rue de la Poste 02 51 51 82 86

Votre Commune est représentée par 2 Administrateurs

Mme Yolande BONNAUD (Présidente)
Mme Mado DURAND

#### L'A.D.M.R pour tous, pour toute la vie, ici!



L'association locale ADMR intervient sur votre commune. Nous aidons et accompagnons des enfants et des adultes en situation de handicap, des jeunes parents, des séniors et nous sommes là aussi pour garder vos enfants, préparer les repas ou pour entretenir votre logement.

Notre équipe de salariés et de bénévoles se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, le devis est gratuit. Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous!

Tél. 02.52.61.45.68 -

mail: fontenayvsa@admr85.org

L'équipe bénévole concocte chaque année un programme d'activité ludique pour le plaisir de se retrouver et de faire des choses ensemble!

Cette année, nous proposons à l'ensemble de nos adhérents:

- Un loto de l'ADMR à Benet
- Un après-midi cinéma en partenariat avec Familles Rurales à Maillezais
- Un spectacle à Maillé

- Une sortie de printemps restaurant en bord de mer
- Une conférence pour bien vivre chez soi lors de notre Assemblée Générale

Et bien sûr, chaque année en novembre : la bourse aux jouets de l'ADMR à Benet en partenariat avec le Kiosque!

Si vous voulez participer à la vie d'une association locale dans un esprit de convivialité d'échanges et de rencontres intergénérationnelles, rejoignez l'équipe locale des ADMR de Benet, de Maillé et de Maillezais, contactez-nous!

Tél. 02.52.61.45.68

mail: benevolesassoadmrmaille@gmail.co

\*Adhésion annuelle 10€



#### **L'ADAMAD**



#### Prendre soin et bien plus

#### LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

#### **HANDI SSIAD 85**

HANDI-SSIAD 85 est un service de soins infirmiers à domicile pour personnes de moins de 60 ans, en situation de handicap. Il est autorisé à fonctionner pour une capacité de 12 places réparties sur le département.

#### L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER (ESA)

l'équipe Spécialisée Alzheimer intervient, sur prescription médicale, auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée et de leur entourage. Les assistants de soins en gérontologie et les ergothérapeutes, sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, dispensent des séances de réhabilitation et d'accompagnement.



02 51 94 99 50

# L'ÉQUIPE D'APPUI EN ADAPTATION ET RÉADAPTATION (EQAAR)

L'équipe d'appui en adaptation et réadaptation offre accompagnement un personnalisé à domicile aux personnes fragiles de plus de 60 ans qui souhaitent continuer à vivre chez elles. Les ergothérapeutes, diététiciennes et psychologues, sous d'une responsabilité ergothérapeute coordinatrice, conseillent sur l'adaptation du domicile et l'alimentation et proposent un accompagnement psychologique.

L'équipe prévient les risques d'hospitalisation et favorise le retour et le maintien à domicile. Cet accompagnement est pris en charge financièrement par le Fonds d'Intervention Régional (ARS Pays de la Loire).



02 51 62 41 26



ADAMAD SUD VENDÉE 43 rue Chamiraud 85200 Fontenay-le-Comte

#### **HORAIRES D'OUVERTURE**

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Et de 14 h à 17 h

**SERVICE DE SOINS A DOMICILE** 

SERVICE D'AIDE DOMICILE

**SERVICE DE PORTAGE DE REPAS** 



02 51 51 14 01

adamadsudvendee@adamad.fr















#### LE NID DES AIDANTS

#### Une aide aux aidants sur votre commune

85 LE NID DES ACCOMPAGNEMENT ET RÉPIT DES AIDANTS

11 millions... c'est le nombre d'aidants en France. Derrière ce terme, on définit : « toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie pour tout ou une partie des actes de vie quotidienne ».

Un aidant peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique.

Fort de ce constat, des dispositifs financés par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), sont mis en place afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir.

Vous êtes au domicile avec un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (type Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) en perte d'autonomie ou atteint d'un cancer, le Nid des Aidants peut vous accompagner.

Première plateforme d'accompagnement et de répit en Vendée, l'équipe du Nid des Aidants vous propose un accompagnement individualisé (écoute, soutien information), des ateliers collectifs (Sophrologie, gym douce, art thérapie...) et des formations des aidants afin de mieux comprendre la maladie de votre proche.



Depuis le mois de septembre 2023, le Nid des Aidants Sud Vendée EVOLUE et est désormais MOBILE!

Un véhicule aménagé en bureau permet de recevoir les proches aidants pour un entretien individuel.

Le fonctionnement reste inchangé : il vous suffit de nous joindre par téléphone. Ce service est entièrement gratuit Vous êtes professionnels de santé, médicosocial ou social et accompagnez des aidants, le dispositif est également à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter!

CONTACT: 06 08 34 71 01 pfr.sudvendee@lna-sante.com

# FAVEC : association départementale des Conjoints Survivants et parents d'orphelins

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

Notre association départementale a pour but :

- **Défendre les droits** des personnes en situation de veuvage ;
- Les aider dans leurs démarches administratives ;
- Les représenter auprès des pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable.



Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis, nous renseignons les personnes gratuitement.

Des personnes sont assurées sur tous les secteurs de Vendée.

Sur le plan départemental, permanences de 10 h à 17 h et le samedi sur rendez-vous.

Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer

**CONTACT**: 10 bis, rue Haxo – la Roche-sur-Yon 02 51 37 03 14

#### **LES SAPEURS-POMPIERS**

Le centre d'incendie et de secours de la Vallée de l'Autize est composé de 18 Hommes et 12 femmes sapeurs-pompiers volontaires.



Cette année, encore, ces hommes et ces femmes ont été sollicités à de nombreuses reprises pour vous venir en aide.

Vous avez entre 18 et 55 ans, une activité qui vous libère du temps (temps complet, mitemps, partiel, poste de nuit, saisonnier...), vous voulez vous sentir utile, rejoindre une équipe motivée, protéger et aider votre commune alors contactez-nous!







Chef de centre	
Adjudant DELLE VEDOVE Fabrice	06 19 60 70 39
Adjoints	
Adjudant-chef BRISSEAU Sébastien	06 25 70 39 71
Caporal BURCELOT Émilie	06 89 53 74 44



#### **CENTRE SOCIOCULTUREL « Le Kiosque »**



Le Centre Socioculturel bien que situé sur la commune de Benet œuvre en direction des habitants de toute la communauté de communes Vendée Sèvre Autise. Sur la commune de St Hilaire des loges, plusieurs

actions ou activités vous sont proposées :

Le déplacement solidaire qui permet aux personnes rencontrant des problèmes de mobilité de se déplacer pour réaliser des actes de la vie courante : faire ses courses, rendre visite à de la famille ou un ami, aller à un rendez-vous médical, participer à une activité associative...Vous avez besoin de ce service ? Rien de plus simple! Contactez le secrétariat de votre mairie au 02 51 52 10 23, faites leur part de votre besoin, ils vous donneront toutes les modalités de fonctionnement et ils vous mettront en relation avec un chauffeur solidaire.

Vous ne rencontrez pas de problème de mobilité, vous avez un peu de temps, vous avez un véhicule et vos souhaitez donner un peu de votre temps ? Devenez chauffeur solidaire! Pour ce faire, prenez contact avec le secrétariat de votre mairie, et le tour est joué!

02 51 52 10 23.

La médiation numérique et les ateliers informatiques : Angélique, médiatrice numérique du Kiosque, vous propose de vous accompagner dans la réalisation des taches administratives en ligne, le 1er jeudi de chaque mois, sur rendez-vous uniquement. Vous pouvez la contacter au 06 42 88 71 60, et plus de souci pour créer votre compte Ameli, faire vos déclarations CAF, créer votre compte à pôle emploi...ou encore faire votre pré demande pour renouveler votre carte d'identité, permis de conduire! Tous les 15 jours, à partir du mardi 12 décembre, de 14h30 à 16h, Angélique animera des ateliers informatiques : pour que votre ordinateur ou votre tablette n'ait plus de secret pour vous, pour que vous puissiez en toute sécurité archiver vos photos, pour faire vos commandes en ligne...en encore surfer sur internet, inscrivez-vous auprès de la mairie au Connaissez-vous les Repair Café ? Vous savez, ces lieux où l'on apprend à réparer les uns avec les autres, où l'on remet en état au lieu de jeter, où l'on reprise un vêtement...Où l'on passe aussi un moment convivial autour d'un thé, d'un café en refaisant le monde! Et bien, grâce au partenariat qui s'est tissé avec votre municipalité, le Centre Socioculturel « le Kiosque » sous la houlette de Nathalie met en place des Repair Café à St Hilaire des loges. Alors que vous sovez réparateurs amateurs ou confirmés, ou que vous ayez de l'électroménager, des outils de jardinage ou des vêtements à faire réparer, rendez-vous les samedi 17 février, 20 avril et 15 juin de 10h à 12h. Pour plus de renseignements sur les dates des Repair'café sur votre commune, contactez Nathalie au

02 51 87 37 76

Et enfin, ouvrez bien l'œil, vous croiserez sûrement notre nouveau véhicule sur les routes ou la place de votre commune. Il s'agit d'un camping-car qui ira à la rencontre des jeunes, mais aussi des moins jeunes afin d'apporter à celles et ceux qui le souhaitent les informations, documentations et petites activités que l'on retrouve au Centre Socioculturel qui se situe à Benet. Vous ne pouvez pas venir jusqu'à nous...nous venons jusqu'à vous!

N'hésitez pas à venir rencontrer nos équipes, à nous contacter, nous sommes à votre écoute.

#### **Horaires**

Lundi: 9h/12h - 14h/18h30 Mardi: fermé - 14h/18h30 Mercredi: 9h/12h - 14h/18h30 Jeudi: 9h/12h - 14h/18h30 Vendredi: 9h/12h - 14h/18 h Samedi: 10h/12h30 le dernier

de chaque mois.

Centre Socioculturel « Le kiosque » 13 rue de la Cure 85 490 Benet 0251873776 Kiosque85@gmail.com





#### L'UDAF de la Vendée



l'Udaf regroupe 231 associations familiales. Elle porte 13 services et actions en direction des familles et des personnes vulnérables.

#### Porte-parole des familles

Elle **représente et défend** les familles dans près de 83 organismes départementaux, notamment :

- Prestations droits des familles: Caisse d'allocations familiales (Caf), Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam), Mutualité sociale agricole (MSA), Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS)...
- Parentalité: Comité départemental de la médiation familiale, Conseil de familles des pupilles de l'État, Réseau départemental d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)...
- Logement : ADILE, Fond solidarité logement (FSL), Commission de médiation DALO, Commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)...
- Santé: Établissements de santé publics et privés ...

#### **Animateur associatif**

L'Udaf 85 anime et soutient ses 231 associations familiales adhérentes. Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles. Dans notre département, ce sont près de 16 000 familles qui adhèrent et bénéficient des services des associations familiales.

# Services aux familles et aux personnes vulnérables

L'Udaf 85 accueille, informe et accompagne les familles et les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

#### **Point Info Famille**

Ouvert à tous, le Point Info Famille est un lieu d'accueil, un service téléphonique ou en ligne : d'écoute, d'accueil et d'information sur les droits et les démarches administratives dans tous les domaines de la vie quotidienne de votre famille ; d'orientation vers les dispositifs d'aide les plus adaptés à vos besoins.

Contact: pointinfofamille@udaf85.fr 02 51 44 37 02

#### Parrainage de proximité

Si vous souhaitez donner du temps à un enfant pour l'aider à grandir, nous pouvons vous aider à devenir parrain ou marraine. Votre enfant grandit, vous aimeriez qu'il bénéficie du soutien d'un adulte de confiance.

Contact: <u>parrainagedeproximite@udaf85.fr</u> 06 09 34 44 85

#### Conseil conjugal et familial

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie relationnelle affective, conjugale et familiale? Notre conseillère conjugale et familiale peut vous accompagner.

Contact: conseilconjugaletfamilial@udaf85.fr 02 51 44 37 03

#### Éducation affective relationnelle et sexuelle

Interventions dans les établissements scolaires et structures pour répondre aux multiples questions des jeunes de 12 à 25 ans. Informer, faire réfléchir, rassurer.

Contact: ears@udaf85.fr - 02 51 44 37 03

# Espace vie affective et sexuelle pour les jeunes de 12 à 25 ans

Espace d'accueil et d'écoute anonyme et gratuit pour les 12-25 ans, ouvert les mercredis de 13h30 à 17h30 (Udaf, 119 bd des Etats-Unis à La Roche sur Yon)

Contact: evars@udaf85.fr - 06 68 97 56 01

#### Médiation familiale

Vous vivez une tension familiale liée à un conflit, une séparation, une rupture de lien? Le médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, vous accompagne en toute confidentialité.

Contact: <u>mediationfamiliale@udaf85.fr</u>

02 51 44 78 99

#### Rencontres parents d'élèves

Ces rencontres s'adressent aux parents d'élèves (primaire, collège), elles ont lieu dans l'établissement scolaire de l'enfant et sont animées par un groupe de psychologues expertes en parentalité.

Contact: pointinfofamille@udaf85.fr

02 51 44 37 02

#### **Education budgétaire**

Permettre de retrouver un équilibre budgétaire Point conseil budget: Répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

Actions de sensibilisation au budget dans les établissements scolaires.

Contact: pcb@udaf85.fr - 02 72 78 20 08

#### Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous voulez en savoir plus sur la tutelle ou la curatelle ou autres mesures d'accompagnement ? Nous pouvons vous répondre et vous accompagner.

Contact : <u>istf@udaf85.fr</u> - 02 51 44 37 16





#### MISSION LOCALE SUD VENDEE



#### **JEUNES 16 – 25 ans**

#### La Mission locale, c'est quoi?

C'est une aide, une écoute gratuite pour les jeunes.

#### La Mission locale, c'est qui?

Une équipe qui accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidants dans le Sud Vendée, quelle que soit leur situation et leur niveau scolaire. (Service gratuit)

#### Venir à la Mission Locale?

Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

Nos permanences sur tout le territoire du Sud Vendée nous permettent d'avoir une proximité avec tous les jeunes.







#### **Comment?**

En prenant rendez-vous avec un.e conseiller.e, vous serez accueilli avec bienveillance pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisé.

#### Où?

Un lieu près de chez vous avec ses 15 lieux d'accueil!

#### Pour plus d'informations :

Tél: 02 51 51 17 57

<u>contact@mlsv.fr</u>

47 Rue André Tiraqueau

85200 Fontenay Le Comte

www.missionlocalesudvendee.fr







#### **MULTI SERVICE SUD VENDEE**





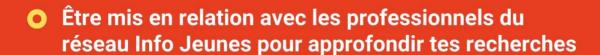


Le Relais de l'Information Jeunesse pour tous les jeunes de 15 à 30 ans près de chez toi

Au Relais Info Jeunes, tu peux :





















### RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS



#### C'EST QUOI ET C'EST QUI ?

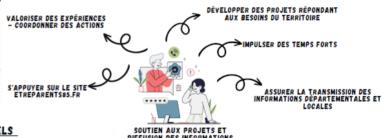
UN RÉSEAU QUI RÉUNIT PARENTS ET PROFESSIONNELS POUR METTRE EN PLACE DES ACTIONS CONCRÈTES EN LIEN AVEC LES BESOINS REPÉRÉS



### POUR QUOI ?

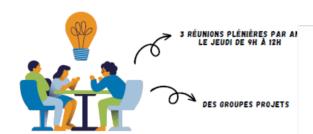


### POUR QUOI ?



### <u>Pour Qui ?</u>

PARENTS ET PROFESSIONNELS



# COMMENT INTÉGRER LE RÉAAP

Prenez contact avec les coordinateurs locaux par mail :
reaap.fontenay.vendee@gmail.com
ou par téléphone au 02.51.69.09.80 : Isabelle Bonnaud Travailleur social CAF







### Allo écoute parents



### Portage de repas à domicile

L'EHPAD Résidence Aliénor D'aquitaine à Nieul-Sur-L'Autise gère une cuisine centrale et propose aux personnes âgées sur le secteur de la communauté de communes Vendée-Sèvres-Autise un service de portage de repas à domicile.

Une bonne solution pour bénéficier de repas équilibrés!

- les repas sont livrés 3 fois par semaine (lundi mercredi et vendredi) au prix de 10,29€ (tarif 2023 révisable en 2024).
- ▶ le service tient compte de vos besoins : régime sans sel/sans sucre, haché, nombre de repas par semaine, goût et préférences...



#### **MENU**

Potage et Entrée

Plat de résistance avec légumes ou féculents

Fromage

Dessert

#### Contact:

EHPAD Résidence Aliénor D'aquitaine — CIAS Vendée Sèvre Autise

6 rue des Baraudières BP 6 - Nieul-Sur-L'Autise

85240 - Rives-d'Autises

Tél: 02 51 52 48 48

comptable.alienor@ciasvendeesevreautise.fr

#### **Urbanisme**



### LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?

Vendée
Claue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

CONSTRUIRE

**ADAPTER** 

AGRANDIR

**SURELEVER** 

**REHABILITER** 

**DIVISER** 







Renseignements 02 51 37 44 95

> en savoir +: www.caue85.com







Architecte - Vendredi architecture et urbanisme (recto photo haute) Architecte - TICA architectes & urbanistes (recto photo basse) Architecte - TICA architecture (verso) Photographe - François DANTART

# ÉTAT-CIVIL 2023

#### Etat-civil arrêté à la date du 31 décembre 2023

Note : Connaissance des décès uniquement lorsque la personne est domiciliée ou inhumée sur la commune Naissances et mariages publiés uniquement si le formulaire d'autorisation de publication est retourné complété

### Naissances



MÉTAIS POULARD Nélio	03 février 2023
FOUCHY BERTRAND Agathe	09 février 2023
PUISNEY Thémis	30 juin 2023
VUILLEMIN Valentin	21 août 2023
GAUTRONNEAU Paco	18 septembre 2023

### Mariages 🗪



GAS Nathalie et LABBÉ Pascal	27 mai 2023
DAOVÁ Marie et COHU Robin	29 mai 2023
DRIEU Brigitte et NADAU Serge	1 <sup>er</sup> juillet 2023
ROCHER Nadia et DERYCKER Dominique	19 août 2023

### Décès †

BAUDRY veuve RAINGEAUD Suzanne	12 janv.
FAVREAU Louisette	12 janv.
HÉBERT veuve BOCHAND Gisèle	13 janv.
MASSÉ veuve JOUSSEAUME Madeleine	13 janv.
BONNAUD Jean	15 janv.
AYRAUD Bernard	03 févr.
GARNIER veuve BON Ginette	02 mars
BOUCHEREAU André	04 mars
POUZET Robert	06 mars
CHABOT Auguste	13 mars
POLTEAU épouse PORCHER Geneviève	19 mars
AIMÉ Jean	19 mars
ARNAULT veuve GALLAIS Christiane	30 mars
RAIFFAUD veuve HITIER Michelle	05 avril
LORIOU Bernard	06 avril
CHARTRAIN Emile	06 avril
BOUCHER Gérard	10 avril
THIBAUD Raymond	14 avril
GODELAIN veuve BONNET Régine	20 avril
WHITE Robert	01 mai
FICHET Jean-Marie	09 mai
CARON René	21 mai
BILLY Jacky	14 juin

GABORIT veuve JAMIN Paulette	28 juin
DURAND Fernand	15 juil.
THÉBAUD épouse MARSAUD Yvette	16 juil.
ROUHAUD veuve DURAND Yvette	21 juil.
DANIAU René	23 juil.
TALBOT Guy	29 juil.
HAY épouse MAROT Paulette	03 août
ANQUEZ veuve OSSEMAN Gabrielle	04 sept.
DAHAIS épouse BLANCHARD Renée	09 sept.
SLEATH Geoffrey	29 sept.
RAMBAUD épouse GRELIER Noêle	20 oct.
GUILLON Marie-Claude	22 oct.
MORIN Jean	26 oct.
MARTIN veuve ESCARPE Léone	27 oct.
SAVINEAU veuve GONTARD Henriette	05 nov.
FAVREAU Robert	12 nov.
NAUDON Mathias	15 nov.
BUSIGNY épouse LAEVENS Claudine	21 nov.
BENOIT Jackie	15 déc.
PHILLIPS William	16 déc.
VRIGNAUD épouse CLION Michèle	23 déc.
BAUDOUIN veuve QUILLET Josette	27 déc.

# **HÉBERGEMENTS**

# CHAMBRES D'HÔTES ET MEUBLÉS













Typem	Capacité (nb. de personne s)	Nom	Label	Téléphone	e-mail
Chambres d'hôtes	9	CHAMBRES D'HÔTES LE TILLEUL	Gîtes de France 3 épis	06 19 31 83 60	letilleul85240@ orange.fr
Meublé	6	CHATEAU LE RETAIL	Meublé de Tourisme 4 étoiles	-	<u>pauline@</u> <u>chateauleretail.com</u>
Meublé	3	CHEZ PATOU	Super hôte Airbnb	07 88 71 18 42 02 51 52 25 40	patricia.cougne@ orange.fr
Meublé	8	LA BIOCHÈRE	Super hôte Airbnb	-	<u>patrick.giron@</u> <u>ewetel.net</u>
Meublé	12	LA MAISON JAUNE	Meublé de Tourisme 3 étoiles	02 51 52 19 28	<u>potet.france@</u> <u>wanadoo.fr</u>
Meublé	5	LE FOURNIL	Clévacances 3 épis	06 76 72 59 40	<u>claude.bailly0312@</u> <u>orange.fr</u>
Meublé	3	LE LAVOIR	Gîtes de France - meublé de tourisme 3 épis - 3 étoiles	06 13 99 04 83 09 52 33 16 40	gite.auger@free.fr
Meublé	6	LE VIVIER DES LOGES <i>LA ROSERAIE</i>	Gîtes de France 3 épis	06 66 98 74 14	natacha.ferrari75@ gmail.com
Meublé	2	LE VIVIER DES LOGES L'OLIVERAIE	Gîtes de France 3 épis	06 66 98 74 14	natacha.ferrari75@ gmail.com
Chambres d'hôtes	2	L'ESCAPADE	Meublé de tourisme 3 étoiles	06 13 99 04 83 09 52 33 16 40	gite.auger@free.fr
Meublé	14	LES TROIS MOULINS	Gîte - Airbnb	06 14 70 80 44	<u>smets.olivier@</u> <u>orange.fr</u>
Meublé	6	PLACE DE L'EGLISE	Appartement - Airbnb	06 21 03 42 04	maryline.lopes@look- beaute.fr



# ANNUAIRE DES ENTREPRISES

#### **SANTE**



AIME Patricia	Dentiste	5, rue de la Belle Etoile	02 51 52 18 09
AMBULANCES THOMAS	Ambulances, taxi	2 bis, ruelle de la Poste	02 51 52 13 88
CENTRE de SOINS INFIRMIERS	Infirmiers	16, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 96
LETTIER & BOUE-BERNARD	Kinésithérapeutes	12, rue de la Belle Etoile	02 51 52 13 78
PHARMACIE DES HALLES	Pharmacie	33, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 22
VANTARA Célia	Médecin gériatre	3, rue de la Belle Etoile	02 52 53 10 71

### **ESTHÉTIQUE, SOINS, BIEN-ÊTRE**



LE HOME 5	Salon de coiffure mixte - Barbier	5, rue Léon Bienvenu	02 51 52 28 85
BRANCHU Fabrice	Psychothérapeute	20, rue Léon Bienvenu	06 19 35 62 61
LD COIFF'	Salon de coiffure mixte	1, rue de la Belle Etoile	02 51 52 12 52
LES BIJOUX DE ZAZA	Bijoux, Massages, Aromathérapie, Reiki	1, rue du Ruisseau, La Couture	06 13 58 94 48
LOOK BEAUTE	Institut de Beauté	3, rue Léon Bienvenu	02 51 69 55 32
OSMOSECONSULTANTS	Psychothérapies brèves - coaching	Les Jonchères	06 17 70 11 28

### LOISIRS, ARTISTES, ÉVÉNEMENTIEL



BOIS ET CIE	Fabricant d'objets en bois	1 Imp. du Petit Bois	02 51 52 13 97
LE POUVOIR DES COULEURS	Ateliers de peinture	Le Préau, Place du Champ de Foire	06 32 70 48 04
L'ECOLE DU CHEVAL	Centre équestre	4, rue des Muriers, Serzais	02 51 52 13 71
MUSICSTAR	Animation & événementiel	6, rue de l'Ecole , la Doit	06 04 02 36 79
VIRGIN'ARTS	Photographe, infographiste	91, rue de l'Octroi	06 86 78 51 45

# ADMINISTRATIF: BANQUES, ASSURANCES, NOTAIRE, CARTOGRAPHE



CREDIT AGRICOLE	Banque	15, place du Champ de Foire	02 28 97 55 84
CREDIT MUTUEL	Banque	4, rue du Docteur Bon	02 51 52 16 18
DE BRUN	Cartographe	13, rue du Puits, La Prouillère	02 51 52 25 38
MUTUELLE DE POITIERS	Assurances	7, place du Champ de Foire	02 51 52 12 41
PROT Charlie	Notaire	72, rue St Etienne des Loges	02 51 52 16 66
R.L. assistante	Secrétaire indépendante	39 route de Mont	02 33 24 13 80

# ANNUAIRE DES ENTREPRISES

### **ARTISANS, ENTREPRISES DU BATIMENT**

AUTOMATIC	Portails automatiques	9, rue de la Chapelle, Bretet	02 51 52 17 28
BAPTISTE CONSTRUCTION	Maçonnerie	2, rue de la Bonnette	02 51 53 08 95
CRESSENVILLE Sonia	Tailleur, graveur sur pierre	5, rue de la Chapelle, Beauregard	02 51 52 23 16
DARDENNES	Peinture, revêtements sol et murs	4 rue Charles Fradin	06 52 50 30 57
DECOSUD KOLOR	Peinture et décoration	1, la Vieille Vergne	06 68 62 25 30
FAUTEUILS ET PLUMES	Tapisserie d'ameublement et réparation de mobilier	4, impasse de Chantegros	06 46 19 82 75
F.C.T.P. 85	Travaux de terrassement courants et préparatoires	6 la Jaubretière	06 43 64 67 49
GUITTON Christophe	Dépannage et vente tous électroménagers, TV	La Doit	06 16 96 91 50
JACKY SERVICES	Services multiples	8, La Groix	06 12 07 50 21
JIMMY PLOMBOLOGUE	Plombier-chauffagiste, électricien, énergies renouvelables	8 impasse de la Comptrie	06 24 03 73 89
L'AGE DE PIERRE	Tailleur de pierres	10, rue de l'Ecole, La Doit	06 09 62 59 79
LE K DE MANUE	Couture, retouches		06 14 44 69 97
LEGERON Jean-Michel	Electricien	14, rue de l'Ecole, La Doit	02 51 52 11 13
LOUAULT Denis	Elagueur	La Vieille Chèvre, 2 Lessert	06 87 50 34 39
MARCARTY MENUISERIE	Menuiserie	14, route de Coulonges	06 86 89 31 95
MARTIN ANSTEE	Maçonnerie	4, chemin de la Vierge	
MENUISERIE GRELLIER	Menuiserie	1, impasse de la Bonnette	02 51 52 17 02
SEAC GUIRAUD	Produits en béton	La Bonnette	05 34 40 90 00
TB CHARPENTE	Charpente, construction bois	17, chemin de la Gruzelette	06 31 21 68 22

### **GARAGES, VEHICULES**

FRANSSEN loisirs	Remorques et camping-cars	ZA Le Fief aux Moines	02 51 52 26 57
GARAGE DE L'OCTROI	Garage auto	99, rue de l'Octroi	02 51 52 16 11
MOTOCULTURE DES LOGES	Motoculture de plaisance, voitures sans permis	4, rue des Vignes Franches	02 51 87 23 81





# ANNUAIRE DES ENTREPRISES

### COMMERCES ALIMENTAIRE, VENTE DIRECTE, RESTAURATION, BAR

LE SAINT HILAIRE	Café, bar	1, rue Léon Bienvenu	09 67 20 93 69	
BOULANGERIE MARIE ET VIVIEN	Boulanger pâtissier	3, place du Champ de Foire	02 51 52 18 57	
CAQUINEAU Serge	Charcutier Traiteur	6, place du Champ de Foire	02 51 52 10 29	
EARL CHAIGNEAU-DAVY	Vente directe de viande à la ferme	31, rue de l'Ancien Bourg	02 28 13 98 37	
EARL LA METAIRIE	Apiculteur - vente de miel	3, impasse de l'Autise, Chavagné	03 13 02 60 57	
EARL LE PRÉ AUX CHÈVRES	Vente directe distributeur lait cru de vache	Carrefour du Lion d'Or	06 12 28 25 40	
FOOD TRUCK DÉLICES DU MÉKONG	Cuisine asiatique, plats à emporter	2, rue Aimé Marsaud	06 66 22 80 80	
FOOD TRUCK KER GALETEZEN	Crêpes et galettes à emporter (les vendredis semaines paires de 11h à 14h et de 18h30 à 20h30)	Place du champ de foire	07 85 56 41 59	
FOOD TRUCK DELICES	Burgers à emporter (les mardi semaines paires de 18h30 à 20h30)	Place du champ de foire	07 88 31 57 90	
GAEC FRANCHAUVET	Vente directe de viande à la ferme	Franchauvet	05 49 06 21 17	
MOLLIENS Maritchu	Rôtisserie (sur le marché le vendredi matin)	Place du champ de foire	06 32 54 21 93	
LE PETIT TAUGONNAIS	Fromager bio (sur le marché le vendredi matin)	Place du champ de foire	09 84 27 80 67	
LES VERGERS GAZEAU	Fruits et légumes	2, Inzais	02 51 30 53 76	
VEILLAT Anthony et Lydie	Fruits et légumes (sur le marché le vendredi matin)	2, rue des Hauts de Chavagné	06 45 15 08 60	
VIVAL	Supérette, relais pressing	11, place du Champ de Foire	02 51 50 56 50	

#### **AUTRES COMMERCES**

CHATTERIE DE COUGOU COON	Elevage de chats Maine Coon	9 ,rue de la Batonnière, Cougou	06 26 45 84 38	
LE CASTEL	Tabac-Presse	19, place du Champ de Foire	09 81 79 89 82	
LE JARDIN DES LOGES	Fleuriste	2, rue de l'Octroi	02 51 52 26 85	
LES JARDINS D'AVRIL	Production horticole	4, chemin de Cougoulette	06 82 19 54 47	





# CALENDRIER 2024 DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

CALL			DESTRIES	_ 1 171/		13		
JANVIER JUIN								
Jeudi 18	A. G*- A.F.N.		Les Halles	Mar. 4	Photos Gougnard	Les Halles		
Vend. 19	Loto A.P.E.	>	Kanton-Chassenon	Dim. 9	Élections européennes	Les Hales		
Dim. 21	Véhicules anciens	Pl.	. du Champ de foire	Sam. 15	Repair'café	Mairie		
Vend. 26	Vœux du Maire		Les Halles	Sam. 15	kermesse	École Saint-Louis		
FEVRI	ER			Dim. 16	Foulées Hilairoises	Les Halles		
Vend. 2	Portes ouvertes		Ecole Saint-Louis	Sam. 29	Concert cor de chasse	Eglise		
Dim. 4	Spectacle Fest'Hil.		Les Halles	Sam. 29	Gala de twirling	Salle omnisports		
Sam. 10	Rencontre village (Bou	rg)	Mairie	Dim. 30	Fête de l'école GS	Aire de la pompe		
Sam. 10	Karaoké (OGEC)		Les Halles	Dim. 30 Randonnée Sabots d'Hilaire				
Sam. 10	Choucroute USAV		Mervent	JUILLE	Т			
Mardi 13	Photos Gougnard		Les Halles	Sam. 6	Fête de la Pompe	Aire de la Pompe		
Sam. 17	Repair'café		Mairie	Dim. 14	cérémonie	Parvis de la mairie		
Dim. 18	Concert fa si l'accordé	on	Les Halles	Dim. 21	Véhicules anciens	Pl. du champ de Foire		
Vend. 23	A.G.* Fest'Hilaire		Les Halles			. It du dilamp de l'ene		
MARS				AOUT				
Sam. 9	Lâcher de truites		Bords de l'Autise	Ven. 09	Cinéma Plein air - CCVS			
Sam. 16	Rencontre village (Cha	vagn	é-Serzais)	Sam. 31 CinémaPleinair-Fest'Hil Stade				
Sam. 16	Spectacle Contes en scène		Les Halles	SEPTEMBRE				
Sam. 23	Portes ouvertes école publi			Sam. 7	Forum des associations	Salle omnisports		
AVRIL	•			Mar. 10	A.G.* - A.P.E.	G.S. J. Charpentreau		
Lundi 1er	Tournoi – U.S.A.V.	Sta	de	Sam. 14	Triathlon - U.S.A.V	Stade		
Merc. 3	Concert école de musique	Les	: Halles	Mar. 17	Photos Gougnard	Les Halles		
Vend. 5	Vente de pizzas et bières			Ven. 27	Conf. Michel Ragon	Bibliothèque		
Vend.5	Théâtre les Planches			OCTOBRE				
Sam. 6 Dim. 7	Hilairantes	Les	s Halles	sam. 5	La Rosette - Isagym	Les Halles		
Vend. 12	Théâtre les Planches	Loc	s Halles	Dim. 13	Véhicules anciens et marché d'automne	Pl. du Champ de foire et Halles		
Sam. 13	Hilairantes			NOVEMBRE				
Sam 13	Rencontre village (Bon			IVOVL	Dîner dansant –			
Mar. 16	Don du sang		Halles	sam. 2	Riverains d'Autise	Les Halles		
Vend. 19	Loto A.P.E.		nton-Chassenon	Dim. 10	Bourse aux jouets—A.P.E	Les Halles		
Sam. 20	Repair'café	Mairie		Lun. 11	Cérémonie	Parvis de la mairie		
Dim. 21	Marché de la St-Louis	École Saint-Louis		Sam. 16	Quiz Parties – Biblio	. Les Halles		
Dim. 21	Véhicules anciens	Pl. du Champ de foire		Sam. 23	Repas de la pétanque	Les Halles		
Vend. 26	A.G.* pétanque	Les Halles		Mardi 26	Photos Gougnard	Les Halles		
MAI		Aine de la Decembra III		DÉCEMBRE				
Sam. 4	Marche des lavoirs		e de la Pompe - Halles ervent-Vouvant	Dim. 1er	Marché de Noël	Place des Halles		
Dim. 5	Randonnée – Sabots d'Hil			Sam 7	Sainte-Barbe	Xanton-Chassenon		
Merc. 8	Cérémonie	Parvis de la mairie		Dim 8	Fête de Noël – Ecole	l es Halles		

<sup>\*</sup>A.G.: assemblée générale

Dim. 26 Vide-grenier A.P.E.

Les Halles

St-Louis

**Rue St-Narcisse** 

Dim. 8

#### **MOTS MELES**

М	1	0	X	Е	J	Р	М	s	Р	0	M	Р	Е
Α	N	L	В	С	I	М	Е	Т	I	È	R	Е	J
I	F	С	I	L	R	٧	О	I	R	I	Е	К	К
R	0	Н	В	0	É	М	Α	R	Т	I	N	Е	Т
Е	R	Α	L	Т	Р	Р	С	Т	M	Н	Т	G	V
D	М	I	I	I	Α	Α	О	D	х	I	В	0	K
É	Α	R	О	S	R	S	М	Е	G	L	I	S	Е
С	Т	É	Т	S	Α	S	М	L	Е	Α	D	К	R
Н	I	D	Н	Е	Т	Е	Е	Q	F	I	С	L	Р
Е	Q	Н	Е	М	I	Р	R	J	W	R	Q	Α	В
Т	U	Н	Q	Е	0	0	С	Р	Y	0	Z	I	L
S	Е	Е	U	N	N	R	Е	G	М	I	S	Q	I
Y	Х	W	Е	Т	U	Т	S	Е	F	S	Z	В	X
Н	Y	G	Z	R	Е	S	Т	Α	U	R	Α	N	Т

Bibliothèque
Chairé
Cimetière
Commerces
Déchets
Eglise
Hilairois
Informatique

Lotissement
Maire
Martinet
Passeport
Pompe
Restaurant
Réparation
Voirie

# NOTES




#### MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DES LOGES

rue Charles Fradin

85240 SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

**Tél:** 02 51 52 10 23

Mail: https://www.st-hilaire-des-loges.fr/ Réseaux: Facebook, Instagram

#### **ACCUEIL DU PUBLIC**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 09h00 à 12h30 & 13h30-17h00

Mercredi : de 09h00 à 12h30 Samedi : de 09h00 à 12h00

1er et 3ème samedis du mois uniquement